



Conseil Régional de l'Épargne Publique
et des Marchés Financiers

01 B.P. 1878 Abidjan 01/ Côte d'Ivoire
Avenue Joseph ANOMA

www.crepmf.org

Téléphone : (225) 20 21 57 42 / 2 0 31 56 20
Télécopie : (225) 20 33 23 04

sg@crepmf.org

Rapport annuel

2006

TABLE DES MATIERES

MOT DU PRESIDENT	8
1 CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	11
1.1 EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL ET SOUS-REGIONAL.....	12
1.2 EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX	14
1.3 EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS AFRICAINS	15
2 ACTIVITES	16
2.1 ACTIVITES DU CONSEIL REGIONAL.....	17
2.1.1 Réunions des organes délibérants.....	17
2.1.2 Activités de régulation	18
2.2 CONTROLE DES ACTEURS.....	24
2.2.1 Cadre du contrôle et du suivi des acteurs du marché	24
2.2.2 Contrôle et le suivi des structures centrales (BRVM et DC/BR)	25
2.2.3 Contrôle et suivi des intervenants commerciaux.....	27
2.2.4 Contrôle et suivi des émetteurs.....	32
2.2.5 Surveillance du marché.....	33
2.2.6 Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes	33
2.3 ACTIVITES DU MARCHÉ.....	33
2.3.1 Le marché primaire.....	33
2.3.2 Le marché secondaire.....	40
2.4 ACTIVITES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER REGIONAL (PDMFR).....	45
2.4.1 Contexte	45
2.4.2 Rappel des principales sous-composantes du volet Assistance Technique et Appui Institutionnel.....	46
2.5 RELATIONS INTERNATIONALES ET PARTENARIATS	48
2.5.1 Participation aux rencontres internationales.....	48
2.5.2 Rencontres sous-régionales.....	50
3 SITUATION FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL.....	53
3.1 LES COMPTES DE BILAN	54
3.2 LES COMPTES DE RESULTATS	55
3.3 LE CONTROLE PAR LA COUR DES COMPTES	56
4 ANNEXES	57
4.1 ORGANISATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS.....	58
4.2 SITUATION FINANCIERE DES SOCIETES DE GESTION ET D'INTERMEDIATION 31 DECEMBRE 2006 (EN MILLIONS DE FCFA).....	59
4.3 MISSIONS D'INSPECTION REALISEES EN 2006.....	61
4.4 EVOLUTION DES INDICES BOURSIERS DES PLACES FINANCIERES AFRICAINES EN 2006.....	62
4.5 ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2006	63
4.5.1 Bilan	63
4.5.2 Compte de Résultats.....	65

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AA	:	Apporteur d'Affaires
ACDI	:	Agence Canadienne de Développement International
AFD	:	Agence Française de Développement
AMF	:	Autorité des Marchés Financiers
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	:	Banque Mondiale
BOAD	:	Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	:	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTCC	:	Banques Teneurs de Comptes et Compensateurs
BVA	:	Bourse des Valeurs d'Abidjan
CCOA	:	Conseil Comptable Ouest Africain
CDVM	:	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEA	:	Commission Economique pour l'Afrique
CIMA	:	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
CIPRES	:	Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale
CMF	:	Conseil du Marché Financier
COSUMAF	:	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CREPMF	:	Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
DC/BR	:	Dépositaire Central / Banque de Règlement
ETI	:	Ecobank Transnational Incorporated
FANAF	:	Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines
FCP	:	Fonds Commun de Placement
FMI	:	Fonds Monétaire International
IFREFI	:	Institut Francophone de la Régulation Financière
OICV	:	Organisation Internationale des Commissions de Valeurs
OPCVM	:	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PARM	:	Plan d'Actions pour la Relance du Marché
PIB	:	Produit Intérieur Brut
SFI	:	Société Financière Internationale
SGI	:	Société de Gestion et d'Intermédiation
SOAGA	:	Société Ouest Africaine de Gestion d'Actifs
SICAV	:	Société d'Investissement à Capital Variable
PDMFR	:	Projet de Développement du Marché Financier Régional
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	:	Union Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REUNION DES ORGANES DELIBERANTS.....	17
TABLEAU 2 : TARIFS HOMOLOGUES	20
TABLEAU 3 : CARTES PROFESSIONNELLES DELIVREES PAR LE CONSEIL REGIONAL EN 2006.....	20
TABLEAU 4 : CARACTERISTIQUES DU FCP PRIMA CAPITAL	22
TABLEAU 5 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU FCP PATRIMOINE.....	23
TABLEAU 6 : CHIFFRES CLES DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA BRVM (EN MILLIONS DE FCFA).....	26
TABLEAU 7 : CHIFFRES CLES DE LA SITUATION FINANCIERE DU DC/BR (EN MILLIONS DE FCFA).....	26
TABLEAU 8 : EMISSIONS SUR LE MARCHE PRIMAIRE (EN MILLIONS DE FCFA)	34
TABLEAU 9 : OPERATIONS SUR TITRES DE CAPITAL DE L'ANNEE 2006.....	35
TABLEAU 10 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'ANNEE 2006.....	36
TABLEAU 11 : EVOLUTION DES INDICES SECTORIELS DE 2005 A 2006.....	42
TABLEAU 12 : BRVM - CAPITALISATIONS BOURSIERES (2001-2006), EN MILLIARDS DE FCFA.....	43
TABLEAU 13 : BRVM - CAPITALISATIONS BOURSIERES SECTORIELLES (2005-2006), EN FCFA.....	44
TABLEAU 14: ETAT D'EXECUTION DES ACTIONS 2005 DU PDMFR AU 31 DECEMBRE 2006.....	47
TABLEAU 15 : ETAT D'EXECUTION DES ACTIONS 2006 DU PDMFR AU 31 DECEMBRE 2006	47

LISTE DES GRAPHIQUES

□	GRAPHIQUE 1 : CHIFFRES CLES DE LA BRVM.....	26
□	GRAPHIQUE 2 : CHIFFRES CLES DU DC/BR.....	27
□	GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTIONS COMPAREES EMPRUNTS / TITRES DE CAPITAL.....	35
□	GRAPHIQUE 4 : SECTEURS FINANCES EN 2006.....	38
□	GRAPHIQUE 5 : ÉVOLUTION DES INDICES BRVM 10 ET BRVM COMPOSITE EN 2006.....	42
□	GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE PAR COMPARTIMENT.....	43
□	GRAPHIQUE 7 : CAPITALISATION BOURSIERE PAR SECTEUR EN 2006.....	44



Participants au séminaire de réflexion sur la réforme des garanties et l'introduction d'un système de notation sur le Marché Financier de l'UMOA. (Dakar, les 6, 7 et 8 février 2006)

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2006

Février

- o Organisation à Dakar (Sénégal), les 6, 7 et 8 février 2006 du séminaire régional de réflexion sur la réforme des garanties et l'introduction d'un système de notation sur le marché financier régional.
- o Participation du Conseil Régional, le 11 février 2006, à la rencontre du Groupe de Travail BCEAO/BOAD/CREPMF sur la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation au sein de l'UEMOA.
- o Obtention le 20 février 2006 de l'avis de conformité du Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA) de l'UMOA sur les "Règles Comptables Spécifiques" applicables aux intervenants du marché financier régional.

Mai

- o Adoption de l'Instruction n° 33/2006 relative à l'appel public à l'épargne sur le marché financier de l'UMOA, précisant les conditions d'émission des Etats, des collectivités publiques locales et territoriales et des autres émetteurs.

Juin

- o Approbation par le Conseil des Ministres de l'UMOA des Règles Comptables Spécifiques applicables aux Intervenants du marché financier régional.

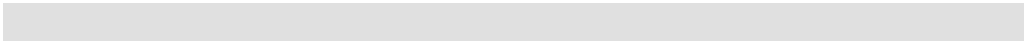
Septembre

- o Introduction en bourse du Groupe bancaire régional Ecobank Transnational Incorporated (ETI).
- o Renouvellement des Membres du Conseil Régional et du Président pour un mandat de trois ans.

Novembre

- o Renouvellement des membres du Comité Exécutif du Conseil Régional.
- o Organisation à Lomé (Togo), le 28 novembre 2006, d'un séminaire de réflexion sur le marché financier et le capital investissement.

Décembre

- o Tenue de la première rencontre de concertation entre le Conseil Régional et la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) à Libreville (Gabon), le 7 décembre 2006.
 - o Réalisation de l'emprunt obligataire Kola de la Société Financière Internationale (SFI).
- 

ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL AU 31 DECEMBRE 2006
--

Conseil Régional

Martin N. GBEDEY	Président, Membre représentant le Bénin
Tibila KABORE	Membre représentant le Burkina Faso
Romain Kouassi YAO	Membre représentant la Côte d'Ivoire
Fernando BIAGUE	Membre représentant la Guinée Bissau
Sidi Almouctar OUMAR	Membre représentant le Mali
Maman OUSMANE	Membre représentant le Niger
Cheikh Tidiane DIOP	Membre représentant le Sénégal
Sabi Méyébinawè PANA	Membre représentant le Togo
Jean-Claude BROU	Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO
Laurent Ogowa AGOSSA	Membre représentant le Président de la Commission de l'UEMOA
René EDI	Membre, Expert Comptable
Seïdou Adamou MAZOU	Membre, Magistrat

Comité Exécutif

Martin N. GBEDEY	Président, Membre représentant le Bénin
Jean-Claude BROU	Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO
Cheikh Tidiane DIOP	Membre représentant le Sénégal
Sabi Méyébinawè PANA	Membre représentant le Togo

Secrétariat Général

Edoh Kossi AMENOUNVE	Secrétaire Général
-----------------------------	--------------------

1996 -2006 : Dix ans déjà !

Le marché financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a fêté ses dix ans cette année. Dix ans, c'est à la fois court et long pour jeter et consolider les bases d'un marché financier, surtout régional, première expérience au monde. Malgré les atouts indéniables de départ, monnaie commune, socle juridique unique, intégration économique en cours et j'en passe, plusieurs défis ont jalonné le chemin. La faible culture boursière et la conjoncture économique régionale ont constitué les handicaps majeurs. Les crises sociopolitiques enregistrées çà et là n'ont, quant à elles, eu qu'un impact mitigé sur le marché. Les résultats sont là, tangibles et donnent raison aux autorités de l'Union qui ont eu une vision juste en décidant d'entreprendre cette réforme structurelle en vue de mobiliser des capitaux longs pour le financement de nos économies.



*Monsieur Martin N. GBEDEY,
Président du Conseil Régional*

En effet, en dix ans, le marché primaire a pu mobiliser plus de 1 024 milliards de FCFA à travers des émissions d'obligations et d'actions. Toutes les catégories d'acteurs économiques, aussi bien les Etats que les entreprises publiques, les institutions régionales et internationales, les sociétés privées ont sollicité le marché.

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est également une réalité. Sa capitalisation est passée de 836,19 milliards de FCFA à fin septembre 1998, à 2 476,17 milliards FCFA à fin décembre 2006. Les indicateurs boursiers sont orientés vers la hausse malgré les baisses enregistrées entre 2000 et 2003. Les volumes de transaction sont également en progression.

L'année 2006 a été particulièrement dynamique. En effet, en comparaison à l'année 2005, les marchés primaire et secondaire ont connu une croissance soutenue, relativement plus marquée pour le segment des obligations.

Ainsi, au titre des opérations financières, sur le marché primaire, le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) a autorisé ou enregistré au cours de l'année 2006, 25 opérations financières pour un montant de plus de 250 milliards de F CFA.

254,3 milliards le marché financier régional ont effectivement été mobilisés en 2006 contre 167, 8 milliards en 2005.

Sur le marché secondaire, les deux indices du marché affichent globalement une bonne santé. Le "BRVM 10" a enregistré au 31 décembre 2006, un repli de 12,58 % à 130,95 points. Le "BRVM Composite" affiche quant à lui une certaine stabilité à 112,65 points au 31 décembre 2006 contre 112,70 points au 31 décembre 2005.

Enfin, la capitalisation de la BRVM a connu une croissance de 52,53 % à 2 476,17 milliards de FCFA au 31 décembre 2006 contre 1 623,3 milliards de FCFA au 31 décembre 2005, grâce à l'admission à la cote du titre ETI.

Au titre des habilitations, le marché a enregistré l'agrément de sept nouveaux acteurs portant le nombre total des acteurs à 44.

Sur le plan juridique, les réformes entreprises par l'autorité de régulation en vue de consolider le cadre législatif existant ont connu une avancée significative, avec notamment, la poursuite de la revue des textes du marché, l'évaluation de la réglementation du marché financier régional au regard des normes et principes internationaux, la réforme des garanties et l'introduction de la notation sur le marché, la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation au sein de l'UEMOA.

En définitive, l'année 2006, qui a consacré la première décennie du marché financier régional, aura été, à tous égards, celle de la consolidation.

Ce panorama que je viens de présenter démontre que, malgré une part de plus en plus importante prise par le marché dans l'économie régionale, son poids demeure encore faible et que plusieurs réformes sont encore nécessaires pour lui permettre de jouer efficacement son rôle. Ces réformes sont envisagées dans le cadre du Projet de Développement du Marché Financier Régional (PDMFR).

Le PDMFR, dont la mise en œuvre se poursuit, découle du Plan d'Action pour la Relance du Marché (PARM) adopté par le Conseil des Ministres de l'UMOA du 19 décembre 2002.

Après plus d'une année d'exécution, les trois principales sous-composantes du volet « Assistance Technique et Appui Institutionnel » du PDMFR à savoir, **la dynamisation et l'accroissement de l'efficacité du marché financier, l'appui à l'intégration régionale, le renforcement des moyens techniques et matériels du Conseil Régional et des acteurs du marché** ont enregistré, au 31 décembre 2006, des résultats satisfaisants.

Après une décennie d'activités, quelles sont les perspectives du marché financier de l'UEMOA ?

Les défis restant à relever sont encore nombreux pour faire entrer le marché financier de l'UEMOA dans le giron des marchés émergents. Il s'agit principalement, au cours des prochaines années, d'accélérer la promotion et la diffusion de la culture boursière au sein de l'Union, de poursuivre la formation des acteurs du marché, d'améliorer le cadre réglementaire du marché pour le rapprocher davantage des standards internationaux généralement admis, d'adopter des réformes vigoureuses visant à accroître l'offre et la demande de produits sur le marché et enfin de renforcer les moyens humains et techniques du Conseil Régional afin de lui permettre d'accomplir efficacement sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières.

Au total, la première décennie de notre marché a été marquée par la consolidation de ses fondements et la poursuite de son développement lui conférant une

crédibilité et une bonne santé qui ne cessent de susciter l'intérêt des émetteurs et investisseurs de référence internationale.

Nous abordons la deuxième décennie avec beaucoup d'optimisme. Cette décennie verra au cours des premières années l'aboutissement des principales réformes entreprises pour l'approfondissement et la dynamisation du marché. Les mesures envisagées par les hautes autorités de l'Union en vue d'accélérer sa croissance économique constituent des facteurs favorables au succès du marché financier régional. Ce marché demeure un vaste chantier dont la réussite ne fait plus l'ombre d'un doute au regard de l'engagement des hommes et des femmes qui œuvrent inlassablement à son développement.

Martin N. GBEDEY

Président du Conseil Régional

1 CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

1.1 Evolution de l'environnement économique mondial et sous-régional

En 2006, l'expansion mondiale est restée vive dans la plupart des régions malgré certains signes de ralentissement enregistrés au cours de l'année. En effet, dans un contexte de repli des prix du pétrole ainsi que de dynamisme du commerce mondial, la croissance mondiale devrait s'établir, selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), à 5,1 %, en nette amélioration par rapport à son niveau de 4,5 % en 2005.

Aux **Etats-Unis**, l'activité économique, d'abord vigoureuse au premier semestre, a ensuite connu une brusque décélération sur fond de tiédissement du marché immobilier dont la contraction a été brutale en fin d'année. Cependant, si l'effet de richesse de l'immobilier s'est réduit, la consommation a bénéficié d'indices de confiance favorables sous l'impact du repli de la composante énergie, à la suite du reflux des cours mondiaux du pétrole. L'inflation sous-jacente reste néanmoins au-dessus de l'objectif de la Réserve Fédérale, à 2,7 %, ce qui l'a d'ailleurs amenée à relever, en juin, ses taux directeurs de 25 points de base, à 5,25 %.

Au total, pour l'année 2006, le taux de croissance de l'économie américaine s'est établi à 3,4 % contre 3,2 % en 2005.

Dans la **Zone Euro**, les indicateurs économiques ont été au plus haut depuis cinq ans sous l'effet du raffermissement de la demande intérieure. Ainsi, bénéficiant de l'effet-moteur du couple franco-allemand, le taux de croissance dans la zone a atteint 2,9 % en 2006. L'inflation est restée faible, à 1,7 % sur l'année, en raison du recul des cours mondiaux du pétrole et de la politique monétaire adoptée par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Au **Royaume Uni**, tous les principaux secteurs ont contribué, à des degrés divers, à la croissance. Globalement, le taux de croissance ressort à 2,7 % en 2006. Au titre de l'inflation, l'indice des prix de détail a progressé de 3,2 %.

Par ailleurs, la Banque d'Angleterre a relevé son taux directeur de 25 points de base pour le fixer à 4,75 % en août 2006.

Au **Japon**, où il apparaît de plus en plus nettement que la déflation est enfin arrivée à son terme, l'activité économique a été relativement bien orientée. Sous l'impulsion de la hausse des exportations et du dynamisme de l'investissement privé, le taux de croissance s'est établi à 2,7 % en 2006. Entre temps, pour mettre la politique monétaire en harmonie avec la dynamique des prix, la Banque du Japon a interrompu sa « *politique de taux d'intérêt zéro* » en procédant, en juillet 2006, à la première hausse de son taux directeur de 25 points de base depuis septembre 2001, à 0,5 %, l'inflation de base avoisinant 0,25 %.

La Chine poursuit une croissance accélérée établie à 10% en 2006, soutenue par son rôle de manufacturier mondial ainsi qu'un investissement productif et immobilier.

En Afrique subsaharienne, le taux de croissance économique a atteint 5,2 % en 2006, dépassant ainsi les 5 % pour la troisième année consécutive. Bien que ce taux soit encore en deçà des 7 % nécessaires pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement, il semble que la région connaisse actuellement sa période de plus forte expansion économique depuis le début des années 70. Les pays exportateurs de pétrole ont largement contribué à ces bons résultats. En effet, l'augmentation de la production pétrolière dans plusieurs pays et l'amélioration substantielle des termes de l'échange résultant de la nette montée des cours du pétrole a dopé les revenus et les dépenses intérieurs.

De même, la croissance des pays importateurs de pétrole, quoique largement inférieure à celle des pays exportateurs de pétrole, a été étonnamment vigoureuse, en dépit de la hausse des prix du brut et de l'élimination des contingents textiles qui a pénalisé certains pays.

Par ailleurs, 15 pays d'Afrique subsaharienne ont reçu un allègement de leur dette pour un montant total de 2,8 milliards de dollars américains de la part du FMI, dans le cadre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale.

Enfin, les tensions inflationnistes se sont légèrement accentuées. Le taux d'inflation de la région ressort en moyenne à 9,9 % pour l'année 2006, contre 9,2 % en 2005.

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance du PIB a été de 3,6 %, en baisse par rapport à celui de 2005 qui s'est établi à 4,4 %. Ce faible taux de croissance s'explique par le déficit observé dans les filières agricoles, la fragilité financière de certaines grandes entreprises du secteur énergétique et la situation de crise sociopolitique qui persiste dans certains pays, pesant sur la relance de l'investissement. Il est à noter un accroissement de la production agricole aussi bien vivrière que d'exportation comparativement à l'année 2005. La production industrielle connaît également une évolution positive due notamment à l'accroissement des activités d'extraction minière et de l'industrie textile. La hausse du chiffre d'affaires du secteur commercial laisse supposer une amélioration de la demande intérieure par rapport à 2005. Cette progression résulte principalement de l'accroissement des ventes des produits alimentaires, des produits pharmaceutiques, d'automobiles, de motocycles et de pièces détachées. L'inflation s'est située en moyenne à un taux de 2,3 % sur l'année, en baisse par rapport au niveau moyen de l'année précédente qui était de 4,3 %, respectant ainsi la norme de convergence communautaire de 3 %.

1.2 Evolution des marchés financiers internationaux

Sur la plupart des marchés de capitaux, l'année 2006 a été marquée par des évolutions contrastées. En effet, après un mouvement important de correction en mai et juin, les marchés ont renoué avec la croissance, avec un redressement des marchés des actions ainsi que ceux des obligations.

Cependant, avec la détérioration des perspectives économiques, les courbes de taux se sont aplaties, alors que les Banques Centrales ont continué de durcir leur politique monétaire.

De façon spécifique, on a pu observer qu'après avoir atteint des sommets à la fin du premier semestre, certains grands marchés sont revenus à leurs niveaux du troisième trimestre 2005, ce qui impliquait pour eux, des reculs de l'ordre de 20 %.

La fin de l'année a été néanmoins caractérisée par un contexte beaucoup plus favorable, avec une diminution significative de la volatilité sur les principaux segments financiers. Dans ce contexte, les principaux indices boursiers internationaux ont, au cours du second semestre, poursuivi leur progression.

Aux Etats-Unis, le *Dow Jones* a clôturé l'année à son plus haut niveau historique à 12 463,1 avec une progression de 16,3 % par rapport à son niveau en décembre 2005. Le *Nasdaq* a également enregistré une forte augmentation (+9,5 %) à 2 415,3.

Les valeurs européennes ont affiché quant à elles des performances encore supérieures à celles des marchés américains, sous l'effet de statistiques économiques encourageantes en fin d'année. L'indice *Eurostoxx 50* a ainsi progressé de 14,3 %.

Au Royaume Uni et au Japon, les indices *Footsie* et *Nikkei* ont respectivement augmenté de 9,4 % à 6 220,8 et de 6,9 % à 17 225,8.

Sur les marchés obligataires, les courbes de rendement sont restées tendues aux Etats-Unis et dans la zone euro, en raison de la fermeté démontrée par le *Federal Open Market Committee (FOMC)* et le *Conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE)* dans la maîtrise des tensions inflationnistes. Les taux de contrats à terme se sont ainsi tendus sur l'ensemble des maturités, réduisant l'inversion de la courbe des taux monétaires. Les rendements obligataires américains, dans le sillage des taux monétaires, se sont inscrits en hausse de 20 points de base à 4,88 %.

Dans la zone euro, les taux implicites des contrats *Euribor 3 mois* se sont également tendus dans un mouvement de pentification.

Les rendements obligataires à 2 et 10 ans ont également augmenté respectivement de 24 et 27 points de base, à 3,9 % et 3,98 %. Cette tension est intervenue en raison du raffermissement des estimations de croissance à long terme mesurées sur les marchés.

Sur les marchés des changes, la parité de l'euro contre le dollar américain estimée à 1,21 en janvier 2006, a connu un recul continu jusqu'à son plus bas niveau le 3

décembre 2006. Elle s'est ensuite stabilisée autour de 1,32 sous l'effet d'un recul des anticipations de baisse de taux d'intérêt aux Etats-Unis.

La livre sterling est quasiment restée inchangée tant contre le dollar américain (le GBP/USD oscillant autour de 1,96) que contre l'euro (0,6720), la devise britannique ayant été soutenue par des anticipations de hausses de taux.

A contrario, au Japon, la publication des chiffres de la consommation et de l'inflation plus faibles que prévu, a alimenté des incertitudes quant au rythme des resserrements monétaires en perspective, conduisant à une dépréciation du yen à la fois contre l'Euro (appréciation de l'EUR/JPY de 2,5 % à 157,1) et le dollar américain (appréciation de 2,8 % de l'USD/JPY à 119,01).

1.3 Evolution des marchés financiers africains

Pour la cinquième fois en cinq ans, les marchés financiers africains ont clôturé l'année en forte hausse, avec en tête, l'Algérie et le Nigeria dont les indices ont respectivement enregistré 20 % et 140 % d'accroissement en fin d'année.

La plus forte baisse (plus de 40 %) a été enregistrée par le marché tanzanien.

En réalité, la forte progression du marché boursier nigérian a été surprenante dans la mesure où celui-ci a été souvent qualifié de « surévalué » au regard des perspectives économiques réelles du pays. S'agissant de l'Algérie dont le marché, de petite taille et en démarrage, n'a jusqu'à présent, connu que des contre-performances, sa montée traduit une nette amélioration du climat d'investissement.

Au total, les marchés financiers africains (à l'exclusion de l'Afrique du Sud), ont connu des performances largement au-dessus de celles des autres régions. En effet, le rendement de leurs indices est ressorti à 15 % en moyenne, contre seulement +3 % pour les marchés financiers d'Asie, -0,1 % pour ceux de l'Europe, -0,3 % pour l'Amérique du Nord et -1 % pour l'Amérique Latine.

Par ailleurs, les marchés émergents ont, dans l'ensemble, enregistré une baisse de 2 % alors que l'accroissement des marchés a été, à l'échelle mondiale, de 0,3 % en 2006.

2 ACTIVITES

2.1 Activités du Conseil Régional

2.1.1 Réunions des organes délibérants



Quelques membres du Conseil Régional

Au cours de l'année 2006, les organes délibérants du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ont tenu six réunions et une consultation à domicile.

Les réunions se répartissent comme suit :

- trois sessions du Conseil Régional,
- trois sessions du Comité Exécutif.

Tableau 1 : Réunion des organes délibérants

Date	Type de réunion	Lieu
14 février 2006	16 ^{ème} réunion du Comité Exécutif	Cotonou, Bénin
19 mai 2006	31 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Cotonou, Bénin
12 juillet 2006	17 ^{ème} réunion du Comité Exécutif	Abidjan, Côte d'Ivoire
6 septembre 2006	32 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Lomé, Togo
26 octobre 2006	18 ^{ème} réunion du Comité Exécutif	Cotonou, Bénin
30 novembre 2006	33 ^{ème} session ordinaire du Conseil Régional	Ouidah, Bénin

2.1.2 Activités de régulation

2.1.2.1 Evolution du cadre réglementaire

Le cadre réglementaire du marché financier de l'UMOA a été renforcé par l'adoption de l'Instruction n° 33/2006 relative à l'appel public à l'épargne.

Ce texte qui abroge les dispositions de l'Instruction n° 1/97, clarifie les conditions de réalisation des opérations d'appel public à l'épargne ainsi que les documents à fournir par les émetteurs. Il apporte des précisions sur les émissions obligataires des collectivités publiques locales ou territoriales. Ces entités sont désormais soumises aux formalités de visa préalable du Conseil Régional. Elles doivent par ailleurs obtenir l'autorisation conjointe de leur Ministre de tutelle et du Ministre en charge des Finances.



*Monsieur Edoh Kossi AMENOUNVE,
Secrétaire Général*

2.1.2.2 Mise en place des « Règles Comptables Spécifiques applicables aux intervenants agréés »

Après leur finalisation en 2005 en collaboration avec le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA), les Règles Comptables Spécifiques aux intervenants agréés ont été adoptées par le Conseil des Ministres de l'UMOA lors de sa session du 29 juin 2006.

Ces Règles Comptables entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Un guide d'application desdites règles sera élaboré en 2007.

Encadré N° 1 : Les Règles Comptables Spécifiques applicables aux intervenants du marché financier régional

• **Objectifs**

Le plan comptable général des entreprises du SYSCOA définit les règles relatives à la présentation des états financiers des entreprises en général sans distinction de la nature de leurs activités.

La plupart de ces règles sont également applicables aux intervenants agréés du marché financier régional, notamment les points relatifs à l'élaboration des états financiers et la structure des notes aux états financiers. Toutefois, dans la mesure où les activités des intervenants agréés diffèrent de façon significative de celles des autres entreprises commerciales et industrielles, des règles particulières doivent leur être définies en vue d'aboutir à la production d'états financiers permettant aux utilisateurs d'évaluer correctement la situation financière et les performances, de ces institutions spécialisées ainsi que leur évolution.

L'objectif de ces règles comptables est de définir les dispositions particulières applicables aux états financiers des intervenants agréés du marché financier régional de l'UEMOA.

• **Champ d'application**

Les Règles Comptables Spécifiques comprennent :

- les dispositions et principes généraux,
- le cadre comptable,
- le plan des comptes,
- le contenu des comptes,
- les modèles d'états financiers intermédiaires et de synthèse,
- les normes comptables spécifiques aux états financiers des OPCVM,
- les normes prudentielles.

Les états de synthèse comprennent :

- le bilan,
- le hors bilan,
- le compte de résultat,
- le tableau financier des ressources et des emplois,
- l'état annexé.

Les états intermédiaires comprennent :

- le bilan trimestriel,
- le compte de résultat trimestriel.

L'entrée en vigueur des Règles Comptables Spécifiques est fixée au 1^{er} janvier 2008. Elle sera précédée par la formation des acteurs à cet outil, au cours du troisième trimestre de l'année 2007.

2.1.2.3 Approbation des Commissaires aux Comptes

Depuis 2005, le Conseil Régional réglemente l'exercice du Commissariat aux Comptes auprès des structures agréées et des sociétés cotées sur le marché financier régional de l'UMOA.

Conformément à l'Instruction n° 31/2005 édictée à cet effet, les sociétés cotées ainsi que les structures agréées doivent soumettre les dossiers de leurs Commissaires aux Comptes au Conseil Régional pour approbation.

Durant l'année 2006, conformément aux dispositions de cette Instruction, le Conseil Régional a été saisi des dossiers des personnes physiques et morales assurant le commissariat aux comptes des structures agréées et des sociétés cotées sur le marché financier régional de l'UMOA.

La liste des Commissaires aux Comptes approuvés par le Conseil Régional sera établie en 2007. Elle sera actualisée chaque année.

2.1.2.4 Homologation des tarifs

Au cours de l'année 2006, le Conseil Régional a homologué les tarifs de trois Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 2 : Tarifs homologués

SGI	Date
Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (SBIF)	22 mars 2006
BNI Finances	20 mai 2006
SGI Togo	06 septembre 2006

2.1.2.5 Délivrance de cartes professionnelles

En 2006, le Conseil Régional a délivré 88 cartes professionnelles contre 67 en 2005. Les structures bénéficiaires ainsi que le nombre de cartes délivrées à chacune sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Cartes professionnelles délivrées par le Conseil Régional en 2006

Structures	Cartes délivrées
Sociétés de Gestion et d'Intermédiation	
Actibourse	06
Africaine de Bourse	05
Atlantique Finance	05
BIAO Finance & Associés	04
BIBE Finance & Securities	04
BICI Bourse	01
BMCE Capital	02
BNI Finances	05
CGF Bourse	06
Citicorp Securities West Africa	03
Ecobank Investment Corporation	05
HUDSON & Cie	03
Impaxis Securities	03
Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (SBIF)	04
SGI Bénin	05
SGI Mali	04
SGI Togo	03
SOGEBOURSE	07
Sociétés de Gestion d'OPCVM	
CGF Gestion	02

Structures	Cartes délivrées
Phoenix Capital Management	02
Opti Asset Management	01
Société Ouest Africaine de Gestion d'Actifs (SOAGA)	03
Apporteurs d'Affaires	
DJABATE Boukary	01
KOFFI Innoncent Eric	01
KONE Ismael	01
KPOMALEGNI René	01
OSSENI Abdel Samad	01

2.1.2.6 Habilitation de nouveaux intervenants

Le regain d'activités observé depuis l'année 2004 sur le marché financier régional s'est accompagné d'une augmentation du nombre d'intervenants agréés.

Ainsi, le marché a enregistré en 2006, l'agrément de sept nouveaux acteurs : deux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), une Société de Gestion d'OPCVM (SGO), un Démarcheur personne physique et trois Apporteurs d'Affaires, personnes physiques.

o *Monsieur OSSENI Samad, Apporteur d'Affaires*

Monsieur OSSENI a plusieurs années d'expérience dans le domaine de la banque, des finances et de la gestion. Entre 1999 et 2005, il a successivement travaillé à la BRVM et au DC/BR, puis à Natexis Banques Populaires.

o *Monsieur DJABATE Boubakary, Apporteur d'Affaires*

Monsieur DJABATE a plusieurs années d'expérience dans le domaine bancaire. De 1980 à 2005, il a successivement travaillé à la Banque Atlantique en qualité Directeur Général et à la SGI Atlantique Finance où il a occupé les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

o *Madame BRAUD-MENSAH Agnès, Apporteur d'Affaires*

Madame BRAUD-MENSAH Agnès a occupé depuis juin 2002, le poste de Directeur Financier et Comptable à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) de Côte d'Ivoire. Avant d'intégrer cet organisme, Madame BRAUD-MENSAH a travaillé à la Compagnie Nationale d'Assurances (CNA) d'août 2000 à mai 2002 respectivement aux postes de cadre de Direction et de Directeur Général Adjoint.

o *Monsieur LASMEL Philippe, Démarcheur*

Monsieur LASMEL a exercé les fonctions d'Analyste Financier au sein des sociétés Verizon et AT&T, de 1999 à 2005. Avant ces fonctions, il avait servi en qualité d'Analyste Crédit à la Nation Bank en 1997 et comme Agent de service de vente et après vente chez Chevy Chase Bank.

Cet agrément est le premier accordé par le Conseil Régional au titre de l'activité de Démarcheur.

o *Ecobank Asset Management (EAM) en qualité de Société de Gestion d'OPCVM*

EAM est une Société Anonyme créée à l'initiative conjointe de la holding bancaire Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et de la Société de Gestion et d'Intermédiation Ecobank Investment Corporation (EIC). Son capital social d'un montant de 20 millions de FCFA est détenu à hauteur de 80 % par Ecobank Development Corporation (EDC) et de 20 % par EIC. Elle a son siège social à Abidjan, 12 Avenue Terrasson de Fougères. Conformément à l'article 2 de ses statuts, EAM a pour objet la gestion exclusive d'actifs.

o *Fonds Commun de Placement "PRIMA CAPITAL"*

Le Fonds Commun de Placement dénommé "PRIMA CAPITAL" est créé à l'initiative du Groupe Ecobank à travers sa holding bancaire Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et sa Société de Gestion et d'Intermédiation Ecobank Investment Corporation (EIC). Le fonds présente les principales caractéristiques ci-après :

Tableau 4 : Caractéristiques du FCP PRIMA CAPITAL

Forme juridique	Fonds Commun de Placement de capitalisation
Objet	Le FCP Prima Capital a pour objet la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières
Valeur liquidative d'origine	1 000 000 FCFA
Forme des parts	Titres dématérialisés
Dépositaire	Ecobank Investment Corporation (EIC)
Société de Gestion	Ecobank Asset Management
Commissaire aux Comptes	PricewaterhouseCoopers
Orientation de gestion	Le FCP Prima Capital est un fonds de type diversifié
Souscripteurs visés	Les personnes morales et physiques
Lieu de souscription	Les souscriptions sont reçues à Abidjan au siège de la Société de Gestion ainsi qu'auprès des filiales du Groupe Ecobank dans l'UEMOA

o *Fonds Commun de Placement "PATRIMOINE"* :

Le FCP "PATRIMOINE" est créé à l'initiative de Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et sa Société de Gestion et d'Intermédiation Ecobank Investment Corporation (EIC).

Tableau 5 : Principales Caractéristiques du FCP PATRIMOINE

Forme juridique	Fonds Commun de Placement diversifié de capitalisation
Promoteurs	Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et Ecobank Investment Corporation (EIC)
Objet	Le FCP PATRIMOINE a pour objet la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières
Valeur liquidative d'origine	5 000 FCFA
Forme des parts	Titres dématérialisés
Dépositaire	EIC
Société de Gestion	Ecobank Asset Management
Commissaire aux Comptes	PricewaterhouseCoopers
Orientation de gestion	Le FCP PATRIMOINE est un Fonds Commun de Placement de type diversifié
Souscripteurs visés	Personnes physiques uniquement
Lieu de souscription	Les souscriptions sont reçues à Abidjan au siège de la Société de Gestion ainsi qu'auprès des filiales du Groupe Ecobank dans l'UEMOA

2.1.2.7 Retraits d'agrément

Au cours de l'année 2006, le Conseil Régional a procédé au retrait des agréments accordés aux acteurs ci-après :

- la Société « PRIVILEGE SICAV », Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV),
- Monsieur ONIFADE Moukaramou, Apporteur d'affaires en Bourse.

La prise en compte des nouvelles habilitations et des retraits d'agrément porte à 44 le nombre des intervenants commerciaux agréés par le Conseil Régional et qui se répartissent comme suit :

- vingt Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI),
- une Banque Teneur de Compte/Conservateur,
- cinq Sociétés de Gestion d'OPCVM,
- neuf Fonds Communs de Placement (FCP),
- une Société de Gestion de Patrimoine,
- une SICAV,
- six Apporteurs d'Affaires,
- un Démarcheur.

2.2 Contrôle des acteurs

2.2.1 Cadre du contrôle et du suivi des acteurs du marché

En application des Instructions n° 23/99 et 26/2001 à 29/2001, les acteurs du marché financier régional sont soumis à des obligations de publication et d'information vis-à-vis du Conseil Régional.

Le Conseil Régional, en édictant ces Instructions, a mis en place un dispositif réglementaire de base nécessaire à la transparence du marché. Ces textes permettent de soumettre les émetteurs, particulièrement les sociétés ayant des titres cotés à la BRVM, aux obligations de transmission des informations annuelles d'une part, et d'autre part, aux obligations de publication d'information prévues par l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ainsi que par les textes régissant le marché financier régional.



*Monsieur Thomas ANANOUH,
Directeur du Contrôle et de la Surveillance du
Marché*

2.2.2 Contrôle et le suivi des structures centrales (BRVM et DC/BR)

2.2.2.1 Respect de l'obligation d'information

La BRVM et le DC/BR ont tenu le 8 juin 2006, leurs Assemblées Générales appelées à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Leurs documents annuels au titre dudit exercice ont été transmis au Conseil Régional le 14 novembre 2006.

2.2.2.2 Contrôle sur place de la BRVM et du DC/BR

Au cours de l'année 2006, le Conseil Régional a réalisé une mission de contrôle auprès de la BRVM et du DC/BR.

Ce contrôle qui était le deuxième effectué par le Conseil Régional auprès de ces sociétés depuis leur agrément, a permis de constater que les conditions d'agrément relatives à l'organisation et aux engagements pris vis-à-vis du Conseil Régional sont globalement respectées.

Les irrégularités relevées lors des missions d'inspection auprès des deux structures centrales du marché financier régional sont principalement relatives à l'organisation administrative, au gouvernement d'entreprise et au système de contrôle et d'information. Ces différents points pour lesquels des mesures correctives doivent être prises à brève échéance, ne sont pas de nature à compromettre le bon fonctionnement du marché secondaire.

2.2.2.3 Analyse de l'activité et de la structure financière de la BRVM et du DC/BR

La BRVM

Sur le plan de l'exploitation, l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'est soldé par un bénéfice net estimé de 809,4 millions de FCFA, soit une augmentation de 128 % par rapport au résultat de l'année 2005 (qui était de 355,4 millions de FCFA) .

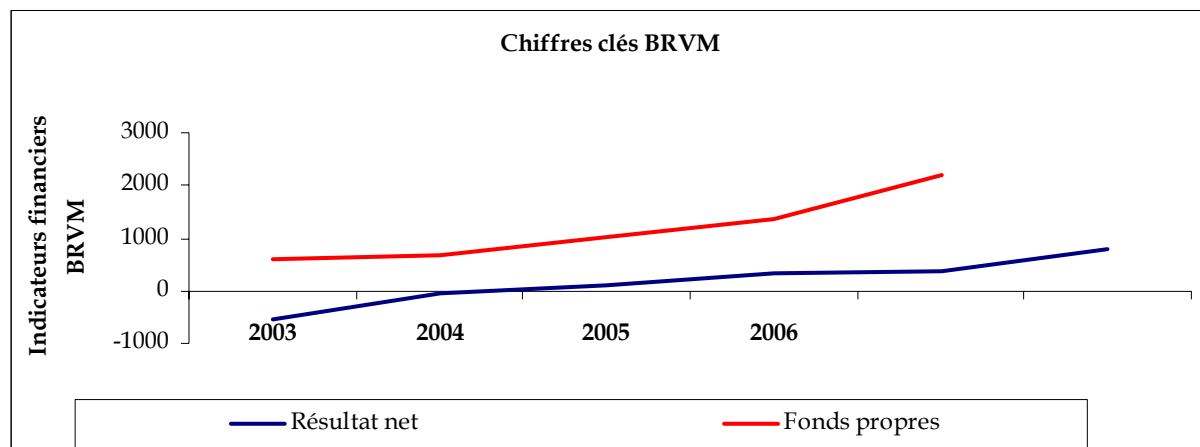
Les produits d'exploitation ont enregistré une hausse de 47 %, passant de 1 420 millions de FCFA à 2 083 millions de FCFA à fin 2006.

Les charges d'exploitation ont quant à elles connu une hausse de 17,3 %, à 1 308 millions de FCFA. Cette hausse est partiellement imputable à la forte évolution du poste des autres charges. En effet, entre 2005 et 2006, ce poste est passé de 48,8 à 70,9 millions de FCFA, soit une progression de 45 %.

S'agissant de la structure financière, on observe un renforcement significatif des fonds propres qui s'élèvent à 2 184 millions de FCFA contre 1 380 millions en 2005, soit un accroissement de 58 % par rapport à l'exercice précédent. Ce renforcement s'explique par le montant élevé du résultat bénéficiaire enregistré au cours de l'exercice.

• Tableau 6 : Chiffres clés de la situation financière de la BRVM (en millions de FCFA)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006 ¹
Total bilan	2 436	2 015	2 295	2 534	3 420
Fonds propres	587	676	1 030	1 380	2 184
Produits	1 366	1 254	1 367	1 547	2 179
Charges	1 415	1 160	1 048	1 191	1 370
Résultat net	(49)	+94	+319	+ 356	+ 809



• Graphique 1 : Chiffres clés de la BRVM

Le DC/BR

Le DC/BR a clôturé l'exercice 2006 avec un résultat bénéficiaire 171 millions de FCFA, soit plus du triple du résultat 2005. Cette hausse des résultats de la société se justifie par le caractère exceptionnel de l'année sous revue, laquelle a enregistré d'importantes transactions.

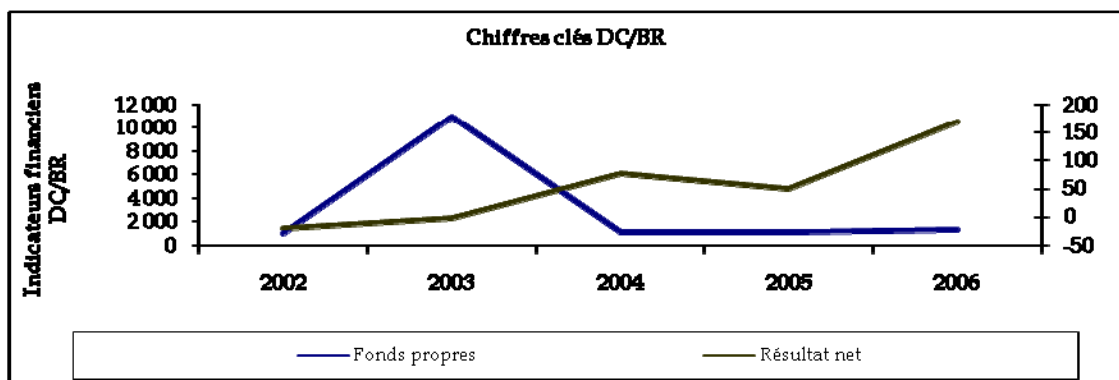
Le niveau des fonds propres s'est amélioré de 14,2 %, à 1 367 millions de FCFA au 31 décembre 2006, contre 1 197 millions de FCFA en 2005.

• Tableau 7 : Chiffres clés de la situation financière du DC/BR (en millions de FCFA)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006 ²
Total bilan	1 463	1 580	2 327	2 588	4 804
Fonds propres	1 046	1 047	1 146	1 197	1 367
Produits	407	342	441	464	550
Charges	425	341	362	413	379
Résultat net	(18)	+0.9	+79	+51	+171

¹ Chiffres provisoires

² Chiffres provisoires



• Graphique 2 : Chiffres clés du DC/BR

2.2.3 Contrôle et suivi des intervenants commerciaux

Le contrôle et le suivi des intervenants commerciaux sont réglementés par les articles 23 à 26 de l'Annexe à la Convention portant création du Conseil Régional et les diverses Instructions.

Les quatre types de contrôles effectués par le Conseil Régional au cours de l'année 2006 sont :

- les contrôles sur pièces, réalisés sur la base des différents états et informations envoyés par les intervenants commerciaux au Conseil Régional. Ils permettent de suivre de façon rapprochée l'activité des sociétés concernées, notamment les moyens humains, matériels, financiers et organisationnels dont elles disposent pour l'exercice de leurs activités,
- les contrôles sur place font l'objet d'un planning annuel et nécessitent le déplacement des inspecteurs dans les locaux de la structure contrôlée,
- le contrôle inopiné se fait dans le cadre du suivi des recommandations faites lors des précédentes missions ou en vue de la vérification de la régularité d'opérations spécifiques. Il permet également de vérifier l'exactitude d'une information importante,
- le contrôle thématique, réalisé pour la première fois en 2006 sur le marché financier régional, porte sur des thèmes ciblés relatifs à l'organisation administrative, au gouvernement d'entreprise, au système de contrôle, au système d'information ou à la régularité des opérations.

Au cours de l'année 2006, le Conseil Régional a réalisé des missions de contrôle sur place auprès de quinze acteurs, contre quatorze en 2005. Ces missions ont concerné neuf Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), deux Sociétés de Gestion d'OPCVM, une SICAV et trois Fonds Communs de Placement (FCP).

Une mission de contrôle inopiné a également été menée auprès d'une SGI, contre deux en 2005.

2.2.3.1 Contrôle et suivi des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI)

Contrôles sur pièces

o Délai de transmission des états et informations

De façon générale, les délais de transmission ne sont pas respectés. Toutefois, le taux de respect des délais de transmission s'est amélioré en passant de 11 % à 20 %. Bien qu'en progression par rapport à 2005, ce taux est néanmoins en léger repli par rapport à celui de l'exercice 2004 qui était de 23 %.

o La règle des fonds propres minimaux

Sur la base des états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2006, une seule SGI, contre trois en 2005, dispose de fonds propres inférieurs au seuil minimum requis de 150 millions de FCFA.

o L'analyse de l'activité et de la situation financière

En 2006, l'activité et la situation financière des SGI se sont globalement améliorées par rapport à l'exercice 2005.

Sur la base des états financiers provisoires au 31 décembre 2006, le montant global les produits d'exploitation progressent de 14 %, à 10 879 millions de FCFA, contre 9 505 millions de FCFA l'exercice précédent.

Le résultat net global s'établit à 3 421 millions de FCFA au 31 décembre 2006 contre 2 646 millions de FCFA l'exercice précédent, soit une hausse de 29 %.

Le nombre de SGI ayant réalisé un résultat déficitaire est passé de deux à trois.

Par ailleurs, la structure financière globale des SGI s'est renforcée en 2006. Les fonds propres de ces acteurs sont passés à 12 001 millions de FCFA en hausse de 20 % par rapport à l'exercice 2005 où ils étaient de 10 012 millions de FCFA. Ce renforcement s'explique tant par les résultats bénéficiaires de l'exercice que par l'augmentation de capital des SGI Impaxis Securities et Atlantique Finance respectivement de 20 et de 60 millions de FCFA.

Contrôles sur place

Au cours de l'année 2006, le Conseil Régional a réalisé neuf missions d'inspection auprès des SGI contre dix l'année précédente.

Il ressort globalement des missions d'inspection auprès des SGI, que plusieurs améliorations sont encore nécessaires en matière administrative et de gouvernement d'entreprise, de contrôle interne, de système d'information et d'organisation comptable.

En ce qui concerne la réglementation, des mesures doivent être prises par les SGI en vue du strict respect des dispositions en vigueur, notamment en matière de transmission d'information au Conseil Régional, de détention de carte professionnelle ainsi que de suivi et de gestion de leur clientèle.

Contrôle thématique

Dans le cadre de ses activités de contrôle, le Conseil Régional a procédé au cours de l'année 2006 à un contrôle thématique auprès des SGI sur le thème « *Exercice de la fonction de contrôle interne au sein des SGI* ».

Ce contrôle thématique est le premier réalisé par le Conseil Régional auprès des SGI depuis la création du marché financier régional. L'objectif est de s'assurer du respect par les SGI des dispositions réglementaires régissant le contrôle interne notamment celles des articles 54 et 55 du Règlement Général.

Ce contrôle a révélé que la fonction de contrôle interne est globalement exercée de façon satisfaisante au sein des SGI. Toutefois, il subsiste de grandes disparités et d'importants écarts entre son exercice par les différents acteurs.

Aussi, a-t-il été recommandé aux SGI de veiller au respect et à la mise en application stricte des dispositions en vigueur. Ainsi, il a été rappelé que le dispositif de contrôle interne mis en place doit être constamment renforcé afin de pallier les risques liés à l'activité et mériter la confiance des clients. C'est dans cette optique que l'instruction n° 31/2005 fait désormais obligation aux Commissaires aux Comptes de procéder à une revue annuelle du dispositif de contrôle interne auprès des intervenants agréés.

Contrôle inopiné

Dans le cadre du suivi des emprunts mobilisés sur le marché financier régional, le Conseil Régional a procédé au cours de l'année 2006 à un contrôle ponctuel d'une SGI, Chef de file d'une opération de mobilisation de fonds.

L'objectif visé était de recueillir sur place des informations relatives aux emprunts obligataires réalisés et de s'assurer du respect, par la SGI et par la société émettrice, tant des dispositions réglementaires régissant les emprunts, que des dispositions de la note d'information qui a été diffusée auprès des souscripteurs.

A l'issue de ses travaux, la mission a relevé certaines infractions à la réglementation du marché et quelques irrégularités. Aussi, la mission a-t-elle formulé plusieurs recommandations, notamment :

- le respect des dispositions réglementaires relatives à l'élaboration de la note d'information et aux conditions d'enregistrement des emprunts obligataires par placement privé sur le marché financier régional ;

- le respect strict, tant par l'émetteur que par la SGI des dispositions réglementaires régissant le paiement des événements sur valeurs en vue de la préservation des intérêts des épargnants.

2.2.3.2 Contrôle et suivi des Sociétés de Gestion de Patrimoine (SGP)

Au 31 décembre 2006, une seule SGP était en activité sur le marché financier régional. Il s'agit de la société Phoenix Capital Management (PCM) agréée par le Conseil Régional depuis le 14 septembre 2005.

Contrôles sur pièces

L'examen des états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2006 de la société PCM, montre que l'activité et la rentabilité de l'exercice sont en nette amélioration. A titre illustratif, les produits d'exploitation sont en hausse de 160 %, à 768 millions de FCFA au 31 décembre 2006, contre 295 millions de FCFA, l'année précédente.

Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 175 millions de FCFA contre un déficit de huit millions de FCFA en 2005.

La société PCM respecte la règle prudentielle relative aux fonds propres minimaux dont le seuil est fixé à 40 millions de FCFA. Au 31 décembre 2006, ses fonds propres sont de 218 millions de FCFA, en hausse de 419 % par rapport à l'exercice précédent où, il s'affichait à 42 millions de FCFA.

Contrôles sur place

Au cours de l'exercice 2006 le Conseil Régional n'a pas effectué de contrôle sur place auprès de la société PCM.

2.2.3.3 Contrôle et suivi des Banques Teneurs de Comptes et Compensateurs (BTCC)

Les contrôles sur pièces

Au début de l'année 2006, deux banques Teneurs de Comptes et Compensateurs étaient en activité sur le marché financier.

Le 14 février 2006, sur sa demande, l'agrément de Citibank N.A. lui a été retiré.

Après le retrait de l'agrément de cette banque, la Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire (SGBCI) est la seule banque ayant continué d'exercer cette activité sur le marché financier régional.

La banque affiche une bonne santé financière. Après une légère baisse de performances en 2004, conséquence des effets de la crise qui a nécessité un plan salarial et un plan

d'assainissement des créances, les principaux indicateurs financiers de la SGBCI renouent avec la croissance depuis 2005. Selon les chiffres provisoires, le résultat net croît de 33,1 % en 2005 à 6 208 millions de FCFA, tandis que le niveau des fonds propres se conforte à 59 139 millions de FCFA en 2005 (+16,5 %) et à 66 325 millions de FCFA en 2006.

Contrôles sur place

Au cours de l'exercice, le Conseil Régional n'a pas effectué de contrôle sur place auprès de la SGBCI.

2.2.3.4 Contrôle et suivi des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et de leurs Sociétés de Gestion

Contrôles sur pièces

o Le respect de la répartition des actifs

Les ratios prudentiels applicables aux OPCVM sont relatifs à la composition de l'actif géré.

Les états trimestriels transmis au cours de l'année 2006, montrent qu'aucun des OPCVM n'a respecté la répartition de son portefeuille entre valeurs mobilières et autres actifs.

En effet, en 2006, les valeurs mobilières présentes dans le portefeuille des OPCVM s'élèvent à 19,3 milliards de FCFA, soit 74,03 % du total des actifs. Les avoirs en espèces ressortent à 6,6 milliards de FCFA, soit 25,3 % du total, le reste étant constitué des autres actifs.

Cette répartition n'est pas conforme aux dispositions réglementaires, notamment l'article 2 de l'Instruction n° 23/99 du Conseil Régional qui stipule que « *les actifs d'un OPCVM agréé par le Conseil Régional doivent être constitués en permanence et à hauteur d'au moins 85 % par des valeurs mobilières ayant fait l'objet d'une émission publique ou admises à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières* ».

o L'analyse de l'activité et des résultats des OPCVM

Sur la période 2004-2006, les actifs gérés par les OPCVM agréés sur le marché financier régional ont enregistré une progression d'environ 21 %, passant de 21,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2004 à 26,07 milliards de FCFA au 31 décembre 2006.

Il ressort des contrôles sur pièces réalisés par l'autorité de régulation, que les OPCVM et leurs Sociétés de Gestion doivent améliorer les délais de transmission des informations trimestrielles et annuelles au Conseil Régional ainsi que ceux relatifs à la publication de leurs valeurs liquidatives.

Contrôles sur place

Au 31 décembre 2006, des missions de contrôle ont été menées auprès de deux Fonds Communs de Placement et d'une SICAV.

Ces missions ont révélé des infractions relatives à l'organisation administrative, aux activités exercées, aux règles de répartition des actifs et à la formalisation des relations avec les dépositaires.

Des recommandations ont été faites à ces acteurs en vue de l'amélioration de leurs activités.

2.2.3.5 Contrôle et suivi des Apporteurs d'Affaires en bourse (AA)

Au cours de l'année 2006, le contrôle et le suivi des Apporteurs d'Affaires agréés ont essentiellement porté sur l'analyse de leur activité.

Il ressort de cette analyse que l'activité d'Apporteur d'Affaires sur le marché financier régional est quasiment inexistante. Des réflexions sont en cours dans le cadre de la revue des textes pour la redynamisation de cette activité.

2.2.4 Contrôle et suivi des émetteurs

Le suivi des émetteurs du marché financier est réglementé par les Instructions n° 28/2001 et n° 29/2001 et porte sur les principaux aspects ci-après :

Le respect des délais de publication de l'information

En 2006, 19 sociétés cotées à la BRVM contre 16 l'année précédente ont transmis leurs états financiers au Conseil Régional dans les délais réglementaires. On note une légère amélioration dans le respect par ces sociétés de la réglementation du marché sur ce point.

L'information périodique et permanente

Au cours de l'année 2006, l'on observe une amélioration des publications d'information. En effet, trente trois sociétés contre vingt-six l'année précédente, ont procédé à la publication d'informations périodiques ou de communiqués de presse au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).

L'information importante

Au cours de l'année 2006, plusieurs communiqués de presse ont été publiés par les émetteurs au Bulletin Officiel de la Cote (BOC) et dans les journaux d'annonces légales, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Les déclarations de franchissement de seuil

En 2006, aucune déclaration de franchissement de seuil n'a été enregistrée sur le marché financier régional.

2.2.5 Surveillance du marché

Le Conseil Régional procède à la surveillance des transactions boursières en vue de suivre et de détecter tout comportement susceptible de constituer une infraction boursière : délit d'initié, manipulation de cours, diffusion d'information fausse ou trompeuse, etc. Cette surveillance est assurée en temps réel au moyen d'une connexion au logiciel de négociation de la BRVM.

Au cours de l'année 2006, les divers analyses et contrôles, les auditions et les investigations opérées à l'issue de la surveillance du marché n'ont révélé aucune anomalie majeure.

2.2.6 Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes

2.2.6.1 Plaintes

Les plaintes proviennent essentiellement des actionnaires et du personnel des sociétés cotées, des clients des SGI, de la BRVM et des SGI elles-mêmes.

En 2006, le Conseil Régional a enregistré deux nouvelles plaintes.

Au 31 décembre 2006, trois plaintes sont en cours d'instruction auprès du Conseil Régional.

2.2.6.2 Enquêtes

Le Conseil Régional n'a réalisé aucune enquête au cours de l'exercice 2006.

2.3 Activités du marché

2.3.1 Le marché primaire

La poursuite de la dynamique du marché amorcée deux ans plus tôt, s'est caractérisée en 2006 par une augmentation des opérations du marché primaire avec 25 dossiers visés ou enregistrés par le Conseil Régional contre 18 en 2005.

Ces opérations qui portent sur un montant total de plus de 250 milliards de FCFA, sont réparties comme suit :

- une offre publique de vente d'actions,



- *Monsieur Etienne BAFAI, Directeur des Opérations Financières et de la Réglementation (gauche)*
- *Monsieur Wilfried TAMEGNON, Cadre Chargé du Développement du Marché*

- une offre publique d’échange d’actions,
- quatre placements étrangers,
- deux émissions d’actions ayant déjà fait l’objet d’un placement,
- six emprunts obligataires par appel public à l’épargne émis par des sociétés privées,
- deux emprunts obligataires par appel public à l’épargne émis par les Etats,
- neuf emprunts obligataires par placement privé.

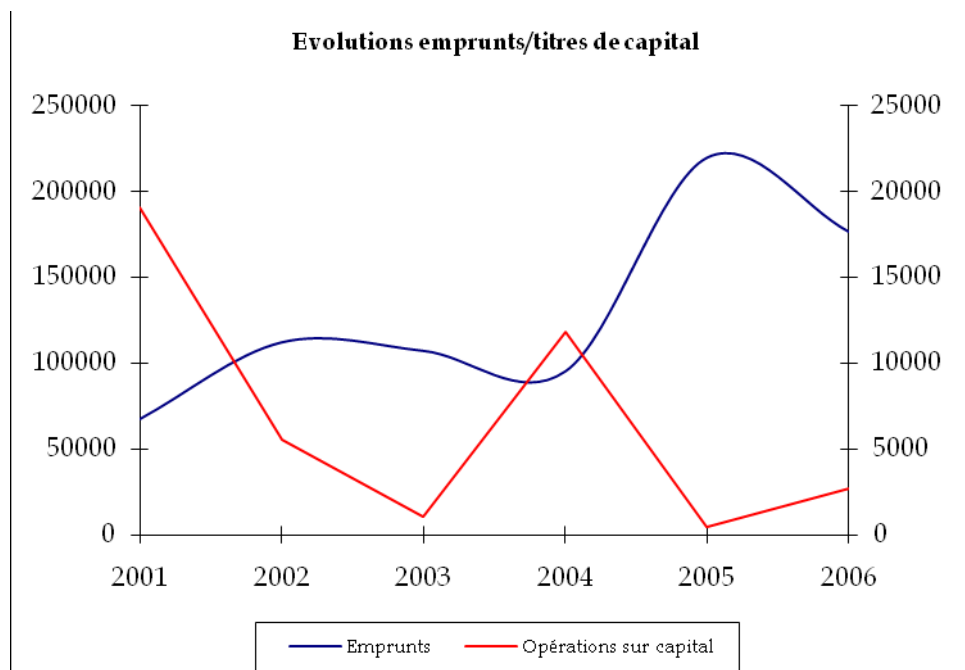
Sur ces 25 opérations, seules huit ont été clôturées avant la fin de l’année et ont permis de lever 116 milliards de FCFA.

Il faut toutefois noter que cinq autres opérations visées ou enregistrées par le Conseil Régional en 2005 ont été clôturées en 2006 avec la levée de 63 milliards de FCFA.

Au total, près de 180 milliards de FCFA ont ainsi été mobilisés sur le marché financier régional de l’UEMOA, en légère régression par rapport à 2005 qui avait enregistré un volume de près de 220 milliards de FCFA. Les tableaux et graphiques ci-après, retracent l’évolution des activités du marché primaire au cours des cinq dernières années :

• Tableau 8 : Emissions sur le marché primaire (en millions de FCFA)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006
Emprunts obligataires :	112 370	107 403	95 500	219 700	176 500
• Etats	63 970	65 400	0,00	131 130	120 500
• Inst. Financières régionales	-	≈	22 700	25 000	24 000
• Privés et autres	48 400	42 003	72 800	63 570	32 000
Opérations sur titres de capital	5 516	1 010	11 800	433	2 701
Total	117 886	108 413	107 300	220 133	179 201



• Graphique 3 : Evolutions comparées emprunts / titres de capital

Les opérations sur titres de capital

Le tableau ci-après, résume les caractéristiques des huit opérations sur titres de capital autorisées en 2006.

• Tableau 9 : Opérations sur titres de capital de l'année 2006

Rubriques	Nature de l'opération	Date d'autorisation	N° Visa ou enregist.	Montant réalisé (en FCFA)
Ecobank Transnational Inc.	Emission d'actions	19/05/2006	N°EA/06-01	-
Groupe Société Générale	Placement étranger	12/07/2006	N°PEA/06-01	297 127 439
Groupe BNP Paribas	Placement étranger	12/07/2006	-	-
Groupe Air Liquide	Placement étranger	12/07/2006	-	-
BOA-BENIN	Augmentation de capital	06/09/2006	N°OA/06-01	500 000 000
TOTAL SA	Placement étranger	26/10/2006	N°PEA/06-02	115 261 209
Ecobank Transnational Inc.	Emission complémentaire d'actions	26/10/2006	N°EA/06-02	-
SAGA/SDV	Fusion-absorption	30/11/2006	N°OE/06-01	-
Total				912 388 648

Sur les huit opérations sur titres de capital autorisées par le Conseil Régional en 2006, trois n'ont pas nécessité de levée de fonds. Il s'agit :

- de deux émissions d'actions du Groupe Ecobank Transnational Incorporated (ETI) ayant fait l'objet d'un placement antérieur. Ces opérations ont été réalisées dans le cadre de l'introduction en bourse du titre ETI,
- de l'offre publique d'échange d'actions ayant conduit à la fusion-absorption de la SDV Côte d'Ivoire par la SAGA Côte d'Ivoire, deux sociétés cotées en bourse.

La réalisation de trois opérations sur titres de capital a permis de lever un montant total de 912 millions de FCFA. Il s'agit d'une augmentation de capital de la BOA-BENIN et de placements étrangers intervenant dans le cadre des opérations d'augmentation de capital effectuées par deux sociétés non-résidentes (Groupes Société Générale et TOTAL S.A.).

A ces opérations, s'ajoute une opération d'un montant de 1 789 millions de FCFA autorisée en 2005 et clôturée dans le courant de l'année sous revue. Ce qui porte le volume total des opérations sur titres de capital à 2 701 millions de FCFA soit 1,5 % du total des fonds mobilisés en 2006.

Ce montant est en nette progression par rapport à l'année précédente soit plus de 500 %.

Les autres opérations sont des placements étrangers non clôturés des Groupes BNP Paribas et AIR LIQUIDE.

Les émissions obligataires

Le tableau et graphique ci-après, détaillent les caractéristiques des différentes opérations d'emprunts obligataires enregistrées sur le marché primaire au cours de l'année 2006 et en présentent la répartition sectorielle.

• Tableau 10 : Emprunts obligataires de l'année 2006

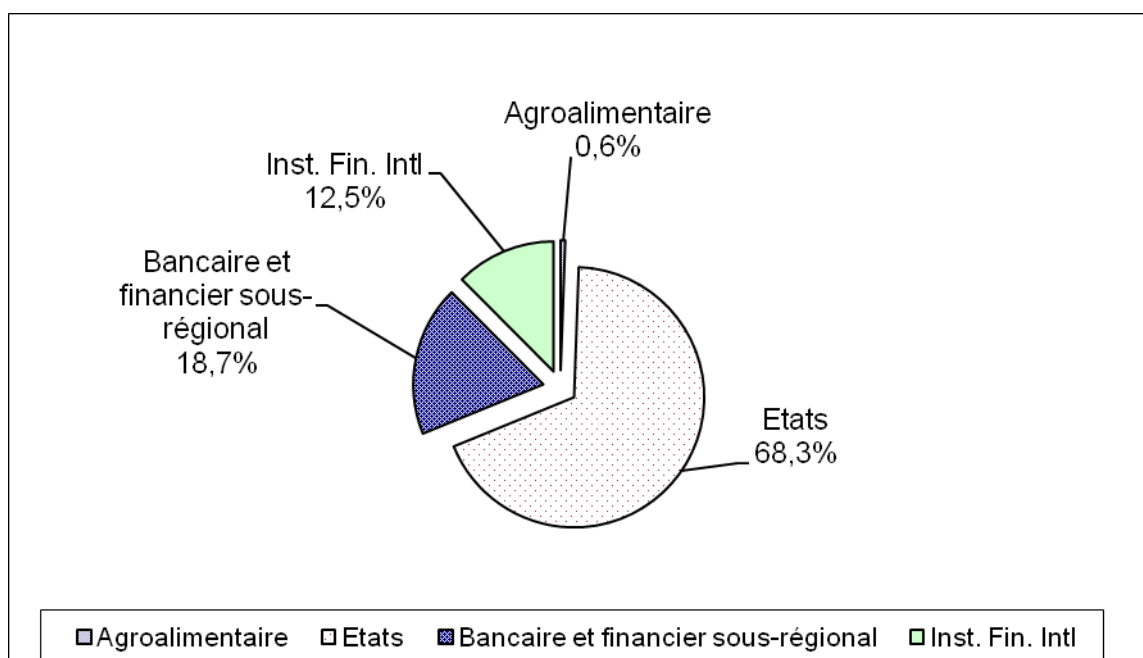
Rubriques	Date d'autoris.	Type de placement	Montant (en millions de FCFA)	
			autorisé	mobilisé
OPERATIONS AUTORISEES EN 2005 ET REALISEES EN 2006				
Etat du Togo 6,5 % 2006-2011	30/12/2005	APE	30 000	36 300
CSI MATFORCE 6,75 % 2005-2010	02/11/2005	PP	1 000	1 000
BIDC 5,60 % 2005-2010	02/11/2005	APE	40 000	24 000
TOTAL (I)				61 300
OPERATIONS AUTORISEES EN 2006				
BACI-COBACI 6.25 % 2006-2011	14/02/2006	PP	8 000	-
CFOA 7 % 2006-2012	14/02/2006	PP	2 400	-

Rubriques	Date d'autoris.	Type de placement	Montant (en millions de FCFA)	
			autorisé	mobilisé
SFI 4,75 % 2006-2011	19/05/2006	APE	22 000	22 000
RASCOM 6,5 % 2006-2011	19/05/2006	PP	12 000	-
Etat de Côte d'Ivoire 6,5 % 2006-2009	29/05/2006	APE	80 000	84 200
SOFITEX 6,65 % 2006-2013	12/07/2006	PP	22 000	-
ECOBANK SENEGAL 6% 2006-2011	12/07/2006	PP	5 000	5 000
COSMIVOIRE 6,40 % 2006-2011	12/07/2006	PP	4 000	-
SIR 6,50 % 2006-2011	12/07/2006	PP	20 000	-
BOA-Burkina 5,90 % 2006-2011	06/09/2006	APE	2 000	2 000
BOA-Mali 5,75 % 2006-2011	06/09/2006	APE	2 000	2 000
BOAD 5 % 2006-2014 & BOAD 4.75 % 2006-2012	26/10/2006	APE	20 000	-
BOA-Niger 5,75 % 2006-2011	26/10/2006	APE	2 000	-
Africaine des Assurances 6.5 % 2006-2013	30 /11/2006	PP	4 000	-
SEMA 6.85 % 2006-2011	30 /11/2006	APE	5 000	-
SAMPANA 7 % 2006-2010	30 /11/2006	PP	3 000	-
Etat du Bénin 6 % 2007-2012	30/12/2006	APE	40 000	-
TOTAL (II)			253,4	115 200
TOTAL (I + II)				176 500

(-) = en cours de réalisation

APE = Appel Public à l'Epargne

PP = Placement Privé



• Graphique 4 : Secteurs financés en 2006

Au total, 17 opérations d'emprunts obligataires ont été visées ou enregistrées par le Conseil Régional en 2006 contre 15 l'année précédente. Elles portent sur un montant total de 275,4 milliards de FCFA.

Seules quatre de ces opérations ont pu être clôturées en 2006. Le taux de non réalisation est plus important au niveau des émissions obligataires par placement privé dont une seule a été réalisée sur les neuf autorisées en 2006.

Les émissions obligataires effectivement réalisées en 2006 (y compris celles autorisées et non bouclées en 2005) ont permis de mobiliser 176,5 milliards de FCFA contre 219,7 milliards de FCFA en 2005 soit un recul de près de 20 %.

Cette situation s'explique essentiellement par les délais relativement longs observés pour la mise en place des garanties.

Enfin, s'agissant des emprunts obligataires par appel public à l'épargne des institutions financières et entreprises privées, ils ont enregistré en 2006 un taux de réalisation de 50 %. En effet, sur les six opérations autorisées par le Conseil Régional, trois ont pu être bouclées. A celles-ci, il faut ajouter une opération autorisée en novembre 2005 et clôturée en 2006. Ainsi, les fonds effectivement mobilisés au titre de ces opérations s'élèvent à 50 milliards de FCFA en progression de 30 % par rapport aux 41 milliards de FCFA levés en 2005. L'année a été marquée par l'intervention sur le marché financier régional de la Société Financière Internationale (SFI) dont la toute première émission obligataire a porté sur un montant de 22 milliards de FCFA.

Au total, l'activité sur le marché primaire des obligations a été plus vive au cours de l'année 2006 au plan du nombre d'opérations autorisées, mais moins dynamique en termes de levée effective des fonds.

Encadré N° 2 : Modalités d'intervention des entités non résidentes sur le marché financier régional : une question d'actualité

• Bref aperçu de la situation actuelle

L'intérêt croissant suscité par le marché financier régional ne se limite pas au niveau local des pays de l'UEMOA. En effet, depuis sa création, le marché a enregistré l'intervention ponctuelle de quelques institutions non résidentes.

Mais à partir de 2005, la situation a connu un coup d'accélérateur, dans la mesure où de nombreuses institutions financières internationales se tournent, presque simultanément, vers notre marché pour y lever des ressources visant à financer le développement.

C'est le cas de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Société Financière Internationale (SFI), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), etc.

Si plusieurs de ces institutions ont marqué un fort intérêt pour le marché financier de l'UEMOA, la SFI est seule à avoir déjà réalisé son opération : en décembre 2006, la elle a levé 22 milliards de FCFA au taux de 4,75 % sur une durée de 5 ans. Cet emprunt entièrement souscrit a vu la participation à hauteur de 30,9 % d'investisseurs non-résidents.

L'emprunt consacre l'entrée sur le marché d'un émetteur de référence internationale dont la notation AAA (Standard & Poor's) a servi de dispense par rapport à l'exigence de garantie de 100 % en vigueur.

Au regard de cette expérience, l'intervention des entités non résidentes nécessite, outre les dispositions de l'article 176 du Règlement Général :

- le réinvestissement du produit de l'emprunt au sein de la Zone,
- la création de ressources additionnelles en vue d'améliorer la liquidité du marché.

• Avantages et risques pour le marché

Avantages : les émissions par des investisseurs non résidents contribuent à renforcer la crédibilité du marché compte tenu de la qualité de ceux-ci. Elles permettent d'accroître l'offre de titres de référence et de ce fait, réduisent les risques pris par les investisseurs sur le marché.

Risques mineurs : la qualité des émetteurs non résidents comporte un risque d'éviction des émetteurs sous régionaux.

Toutefois, l'expérience de la SFI a montré que le marché financier régional devient de plus en plus mature et dispose d'une capacité d'absorption non négligeable qui permet de relativiser l'importance de ce risque.

2.3.2 Le marché secondaire



Siège de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) à Abidjan en (Côte d'Ivoire)

L'évolution de la BRVM en 2006

o Les radiations

Au cours de l'année 2006, une ligne obligataire a été retirée de la cote. Il s'agit de l'emprunt « TPCI 6,5 % 2003-2006 » de 40 milliards de FCFA à la suite d'un remboursement anticipé intervenu en juillet 2006 soit, trois mois avant l'échéance normale.

o Les introductions

La BRVM a enregistré des changements importants en 2006 tant sur le compartiment des actions que sur celui des obligations.

S'agissant des actions, le marché a enregistré l'introduction en bourse des actions d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI). Les 611 millions de titres de cette société ont été cotés le 11 septembre 2006 simultanément sur les trois places boursières de la CEDEAO à savoir le Nigeria, le Ghana et l'UEMOA. A son introduction en bourse, le titre ETI représentait une capitalisation de 916 milliards de FCFA. La cotation de ce nouveau titre porte à 40, le nombre de sociétés cotées sur la BRVM au 31 décembre 2006.

Cette cotation simultanée sur le Nigeria Stock Exchange, le Ghana Stock Exchange et la BRVM constitue un événement majeur dans la vie du marché financier régional de l'UEMOA et marque un pas décisif de ce marché pour son assise internationale.

En ce qui concerne le marché obligataire, il s'est enrichi de quatre nouvelles lignes :

- deux emprunts d'Etat : la Côte d'Ivoire avec 84,2 milliards de FCFA, et le premier emprunt du Togo avec 36,3 milliards de FCFA,
- deux emprunts de la BOAD pour un montant total de 25 milliards de FCFA.

Le marché des obligations comptait au 31 décembre 2006, 21 lignes obligataires cotées.

L'évolution des indicateurs de performance

L'évolution des indicateurs du marché, au titre de l'année 2006, est révélatrice d'une avancée du marché financier régional sur la voie de la maturité. En effet, le marché financier a enregistré des événements majeurs qui ont eu un impact sur l'évolution de ses indices boursiers, de sa capitalisation boursière ainsi que des volumes et des valeurs des transactions.

o Les indices du marché

– Le "BRVM 10" et le "BRVM Composite"

Malgré les fortes variations observées au cours du second semestre 2006, les indices du marché secondaire affichent des niveaux relativement stables en fin d'année.

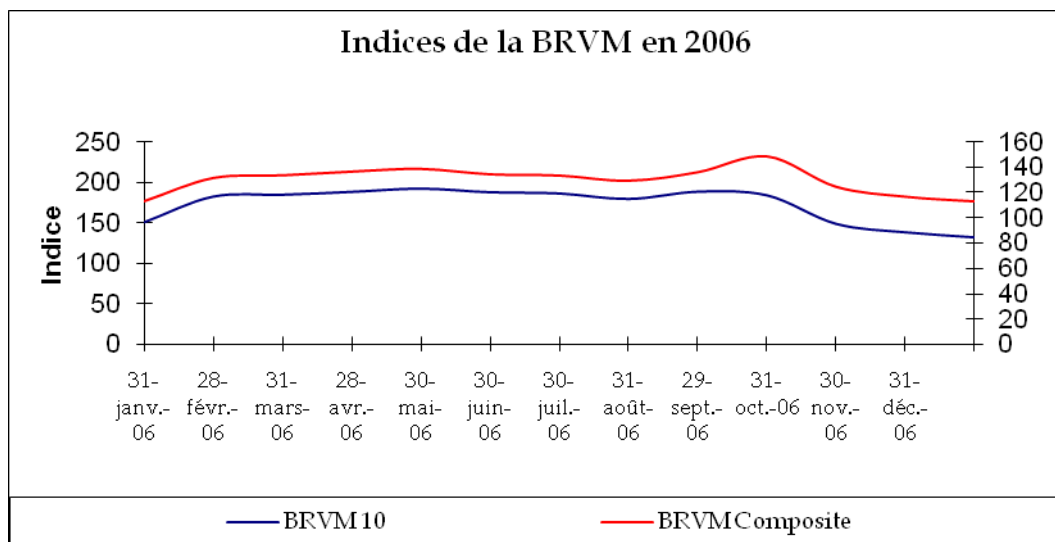
Après une hausse de 22,78 % à 183,93 points à la fin du troisième trimestre 2006, le "BRVM 10" enregistre une baisse de 12,58 % à 130,95 points au 31 décembre 2006 contre 149,80 points à fin 2005.

Quant au "BRVM Composite", il affiche une quasi stabilité à 112,65 points au 31 décembre 2006 contre 112,70 points au 31 décembre de l'année précédente.

Les deux indices ont atteint leur plus haut niveau historique en septembre 2006 respectivement à 192,24 et 178,01 points, après l'introduction en bourse d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI).

Cette évolution diversifiée des indices en 2006, notamment au cours du dernier trimestre, se comprend lorsqu'on prend en compte l'impact de l'introduction en bourse du titre ETI depuis le 11 septembre 2006.

Le graphique ci-après, retrace l'évolution des deux indices du marché au cours de l'année 2006.



• Graphique 5 : Evolution des indices BRVM 10 et BRVM Composite en 2006

– *Les indices sectoriels*

En 2006, les indices des secteurs de l'agriculture, du transport, des services publics et de la distribution se sont distingués par des hausses significatives, de plus de 20 % par rapport à leur niveau de 2005 comme l'indique le tableau ci-après.

Le secteur des finances a clôturé l'année en dessous de la barre des 100 points à 75,48 points, soit une baisse de 47,15 % par rapport à son niveau de 2005.

• Tableau 11 : Evolution des indices sectoriels de 2005 à 2006

<i>Secteurs</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>Variation (%)</i>
Secteur Industrie	65,93	63,77	-3,28 %
Secteur Service public	200,62	265,88	32,53 %
Secteur Finances	142,82	75,48	-47,15 %
Secteur Transport	103,81	152,57	46,97 %
Secteur Agriculture	50,71	95,98	89,27 %
Secteur distribution	68,08	81,83	20,20 %
Autres Secteurs	85,19	85,19	0,00 %

o La capitalisation boursière

Avec l'entrée en bourse d'ETI, la taille du marché secondaire est passée de 1 623,3 milliards de FCFA en fin 2005 à 2 476,17 milliards de FCFA au 31 décembre 2006, soit une hausse de 52,53 %.

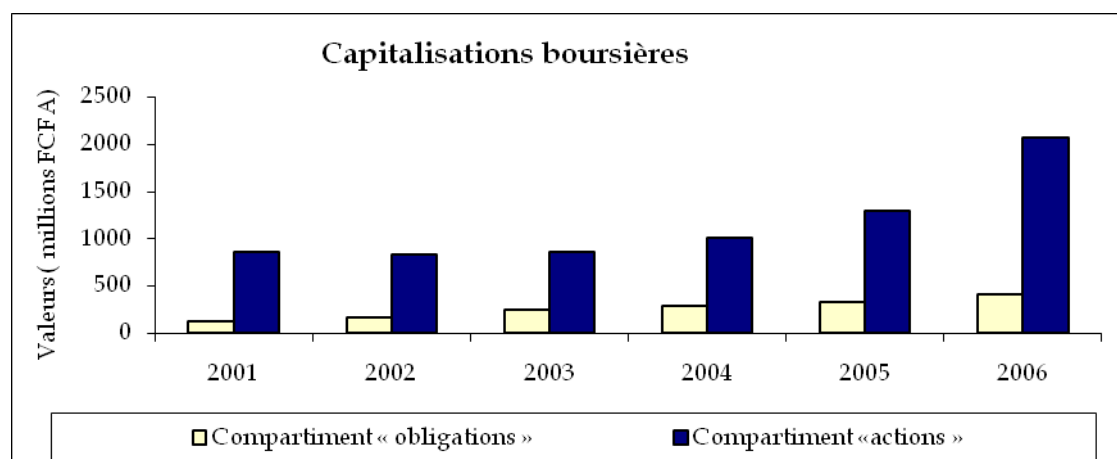
La capitalisation boursière du marché des actions a enregistré une forte progression de 59,36 %, à 2 067 milliards de FCFA au 31 décembre 2006 contre 1 297 milliards de FCFA au 31 décembre 2005, soit une variation de 770 milliards de FCFA. La répartition de cette capitalisation selon les secteurs représentés à la cote de la BRVM indique la prédominance du secteur financier (tableau n° 13).

Sous l'impulsion des nouvelles inscriptions enregistrées à la cote, la capitalisation du marché obligataire s'est globalement appréciée de 83 milliards de FCFA (+25,46 %) à 409 milliards de FCFA contre 326 milliards de FCFA au 31 décembre 2005.

Le tableau et le graphique ci-après, résument l'évolution de la capitalisation boursière de la BRVM au cours de la période 2001 - 2006.

• Tableau 12 : BRVM - Capitalisations boursières (2001-2006), en milliards de FCFA

Rubriques	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Compartiment « obligations »	118	158	250	279	326	409
Compartiment «actions »	858	832	858	1 005	1 297	2 067
Total	976	990	1 108	1 284	1 623	2 476



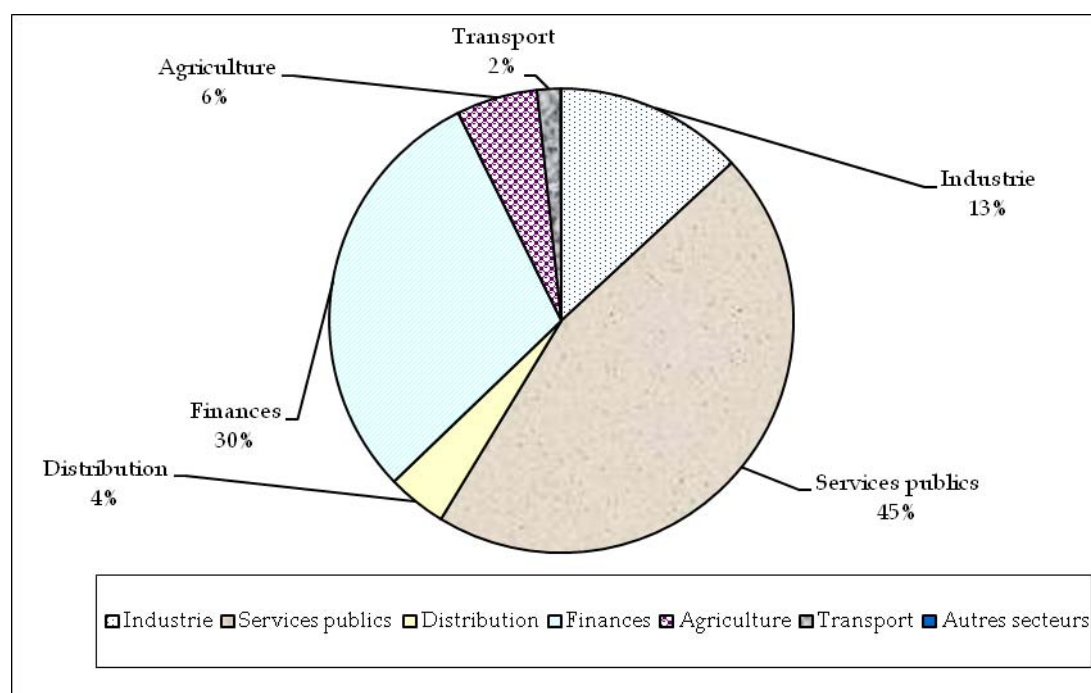
• Graphique 6 : Evolution de la capitalisation boursière par compartiment

Par ailleurs, à fin décembre 2006, la capitalisation boursière par secteur d'activité retracée au tableau 13 et sur le graphique 7 présentés ci-après, se caractérise par l'exceptionnelle hausse (+313,31 %) enregistrée par le secteur des finances en raison de l'introduction en bourse du titre ETI. Il faut également noter la bonne progression du secteur de l'agriculture (+91,79 %) grâce à une campagne agricole satisfaisante, ainsi que le repli des

secteurs de la distribution (-7,53 %) et de l'industrie (-5,26 %) en raison du ralentissement de l'activité économique en Côte d'Ivoire.

• Tableau 13 : BRVM - Capitalisations boursières sectorielles (2005-2006), en FCFA

Secteurs	2005	2006	Variation (%)
Industrie	280 076 809 020	270 885 665 755	-3,28 %
Service public	710 905 000 000	942 180 000 000	32,53 %
Finances	149 207 318 500	616 716 448 635	313,33 %
Transport	23 095 214 700	33 943 822 200	46,97 %
Agriculture	61 776 109 400	116 911 103 800	89,25 %
Distribution	71 090 204 000	85 452 477 600	20,20 %
Autres Secteurs	927 360 000	927 360 000	0,00 %
Total	1 297 078 015 620	2 067 016 877 990	59,36 %



• Graphique 7 : Capitalisation boursière par secteur en 2006

o Les volumes et valeurs échangés

Le volume des transactions enregistrées sur la BRVM s'établit en 2006 à 2 781 033 titres échangés pour une valorisation de 59,6 milliards de FCFA. Ce chiffre constitue une nette

progression de 109 % en volume et 189 % en valeur par rapport à l'année 2005 qui a enregistré 1 330 416 titres échangés pour une valorisation totale de 20,6 milliards de FCFA. Cette évolution s'explique au niveau des volumes par l'importante quantité de titres ETI échangés sur le marché (1 263 227 titres en trois mois) en raison de leur faible valeur unitaire (moins de 1 000 FCFA). Au niveau des valeurs, la forte progression est intervenue sous l'impulsion de la dynamique du titre SONATEL dont les échanges se sont valorisés à plus de 45 milliards de FCFA soutenus par la hausse de 37 % de son cours en 2006.

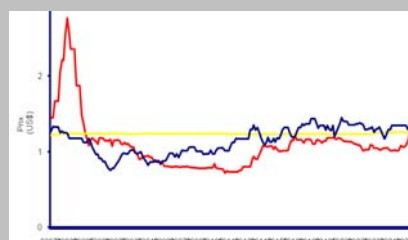
Encadré N° 4 : Le Groupe Ecobank est désormais coté sur trois bourses ouest-africaines

Le 11 septembre 2006, le groupe bancaire ouest-africain « Ecobank Transnational Incorporated (ETI) » a été simultanément introduite sur trois places boursières africaines : la BRVM (UEMOA), le Ghana Stock Exchange (GSE) et le Nigeria Stock Exchange (NSE). Cette première expérience d'une cotation croisée sur ces trois bourses a marqué une étape décisive de l'intégration des trois marchés et soulevé plusieurs questions quant à l'harmonisation de la réglementation des ces trois marchés.

Grâce à cette cotation croisée, les trois organes de régulation se concertent plus fréquemment maintenant.

Cet événement, vrai symbole d'intégration financière, pourrait bien être un prélude au rapprochement des trois bourses qui doivent néanmoins faire face à des différences fondamentales. Par exemple, la dématérialisation des titres qui est obligatoire sur le marché financier régional ne l'est pas encore au Ghana alors qu'au Nigeria, la dématérialisation cohabite avec le système de la non-dématérialisation.

Dans tous les cas, l'expérience Ecobank a été une réussite qui ne peut qu'être encourageante pour les autres groupes désireux d'emboîter le pas à cette banque panafricaine.



2.4 Activités du Projet de Développement du Marché Financier Régional (PDMFR)

2.4.1 Contexte

Le Projet de Développement du Marché Financier Régional comporte un volet « Assistance Technique et Appui Institutionnel » (ATAI) dont l'objectif est d'aider à la redynamisation des activités du marché financier régional.

Ce volet est financé, sous forme de dons, par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et l'Agence Française de Développement (AFD). Il est placé sous la coordination du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), mais comporte également des actions dont la mise en œuvre incombe à

d'autres organes et institutions de l'UEMOA, notamment la BCEAO, la Commission de l'UEMOA ainsi qu'à la BRVM.

2.4.2 Rappel des principales sous-composantes du volet Assistance Technique et Appui Institutionnel

Le volet « Assistance Technique et Appui Institutionnel » du PDMFR s'articule autour de quatre sous-composantes :

- la dynamisation du marché financier ;
- l'appui à la politique d'intégration régionale ;
- le renforcement des capacités du Conseil Régional et des acteurs du marché ;
- le développement des activités du marché secondaire.

2.4.2.1 Dynamisation du marché financier

Elle se décompose en deux grandes catégories d'actions, les unes orientées vers la promotion et le développement du marché et les autres constituées d'une série d'études spécifiques pour son approfondissement.

2.4.2.2 Appui à la politique d'intégration régionale

Il s'agit d'actions à l'échelle de l'UEMOA, notamment l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières et la mise en place de mesures fiscales incitatives pour les émetteurs et les épargnants ainsi que la sensibilisation des Etats de l'Union à la réalisation des programmes de privatisation par le canal du marché.

2.4.2.3 Renforcement des capacités du Conseil Régional et des acteurs du marché

Il vise l'amélioration des outils de travail, la formation des membres du Conseil Régional, du personnel de son Secrétariat Général et la mise en place d'un système efficace de surveillance du marché ainsi qu'une évaluation institutionnelle périodique.

2.4.2.4 Développement des activités du marché secondaire

Cette sous-composante regroupe les actions visant à améliorer la diffusion des informations boursières et à renforcer les capacités de la BRVM et du DC/BR.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce volet du projet, les bénéficiaires que sont la Banque Centrale, la BOAD, le Conseil Régional, la Commission de l'UEMOA, la BRVM et le DC/BR élaborent chaque année, un programme d'activités soumis à l'approbation du Comité de Pilotage ainsi qu'à l'avis de non-objection des bailleurs de fonds.

Pour le Conseil Régional, les actions prévues au titre de l'année 2006, concernent les trois premières sous-composantes et comportent entre autres, des actions de formation, des rencontres de sensibilisation, des études et l'acquisition d'outils techniques, etc.

En outre et en raison des retards enregistrés dans la mise en œuvre des actions de l'année 2005, le Conseil Régional a poursuivi, au cours de l'année 2006, la réalisation des actions 2005 non finalisées, en même temps que celles spécifiques à l'année sous revue.

Au 31 décembre 2006, l'état d'exécution de l'ensemble des actions engagées par le Conseil Régional depuis le démarrage du Projet, se présente comme suit :

• Tableau 14: Etat d'exécution des actions 2005 du PDMFR au 31 décembre 2006

Action	Commentaire
Formations et séminaires internes	Réalisées
Réforme des garanties	Le séminaire de réflexion a été réalisé. La sélection du cabinet devant mener l'étude est en cours
Renforcement des capacités techniques du Conseil Régional	Réalisée
Pages WEB supplémentaires (e-learning)	En cours
Formation des acteurs du marché financier régional	Réalisée
Elaboration d'un guide d'application des Règles Comptables Spécifiques aux intervenants du marché	Un cabinet a été retenu pour élaborer le Guide. L'action sera finalisée en 2007
Revue des textes réglementaires du marché	Un cabinet a été retenu pour finaliser la revue des textes. L'action sera finalisée en 2007

Le tableau ci-dessus, montre que la plupart des actions ont connu une avancée significative en 2006.

• Tableau 15 : Etat d'exécution des actions 2006 du PDMFR au 31 décembre 2006

Action	Commentaire
Formations et séminaires internes	Partiellement réalisés
Supports de communication institutionnels	Action à finaliser en 2007
Journée de l'émetteur	Reportée en 2007
Formation des émetteurs	Reportée en 2007
Journée de l'investisseur	Reportée en 2007
Formation des investisseurs	Reportée en 2007
Formation des acteurs commerciaux	Réalisée

Action	Commentaire
Rencontre avec les acteurs agréés du marché financier régional	Action reportée en mars 2007
Rencontre avec les sociétés de capital investissement	Réalisée
Rencontres avec la FANAF, la CIMA et la CIPRES	Réalisées
Etude sur le cadre juridique nécessaire à la mise en place du marché hypothécaire dans l'UEMOA	Le processus de sélection d'un cabinet en cours. Action à finaliser en 2007
Etude sur la revue de la tarification du marché financier régional	Action à finaliser en 2007
Renforcement des capacités techniques du Conseil Régional	Partiellement réalisée. Action à finaliser en 2007

Les comptes rendus des différentes rencontres sont disponibles sur le site web du Conseil Régional à l'adresse : www.crepmf.org

2.5 Relations internationales et partenariats

Depuis sa création, le Conseil Régional inscrit son action dans une perspective internationale. Ainsi, il maintient des contacts étroits avec certains partenaires étrangers et participe activement aux différents travaux menés à l'échelle internationale, notamment au sein de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) et de l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI).

Sur le plan régional, le Conseil Régional travaille également en étroite collaboration avec les autres Organes et Institutions de l'Union, notamment la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Commission de l'UEMOA.

2.5.1 Participation aux rencontres internationales

L'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV)

o Conférence Annuelle de l'OICV

La 31^{ème} Conférence annuelle de l'OICV qui s'est tenue du 5 au 8 juin 2006 à Hong Kong a traité des principaux thèmes ci-après :

- l'implémentation de la méthodologie d'évaluation des principes de l'OICV,
- l'accord multilatéral d'échange d'information entre les régulateurs,
- les normes IFRS,
- le contrôle du marché obligataire et l'attraction des sociétés vers le marché financier,

- etc.

o Séminaire de formation de l'OICV

Du 02 au 07 octobre 2006, s'est tenu à Madrid (Espagne), un séminaire de formation de l'OICV sur le thème : « *La Surveillance du Marché Secondaire* ».

Le Conseil Régional a été représenté à cette rencontre par deux cadres.

Les principaux thèmes abordés au cours de ce séminaire ont été :

- la surveillance du marché secondaire,
- la mise en œuvre des textes en cas de fraude,
- l'initiation aux offres publiques,
- la nouvelle stratégie de régulation et de surveillance.

L'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI)

Du 11 au 13 septembre 2006, se sont tenus à Bucarest la rencontre annuelle des Présidents ainsi qu'un séminaire de formation de l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI).

o Rencontre annuelle des Présidents de l'IFREFI

La Conférence annuelle s'est déroulée le 11 septembre 2006 et a vu la participation du Président du Conseil Régional.

o Séminaire de formation de l'IFREFI

Les 12 et 13 septembre 2006, l'IFREFI a organisé, en marge de la rencontre annuelle des Présidents, un séminaire de formation sur le « Contrôle de l'Information Financière des Sociétés Cotées ».

Le Conseil Régional a été représenté à cette rencontre par deux cadres.

Le séminaire a passé en revue les problématiques liées à la diffusion de l'information financière par les sociétés cotées, qu'il s'agisse de l'information permanente, de l'information périodique ou de l'information diffusée à l'occasion d'une opération financière. Les principaux thèmes abordés sont :

- les objectifs du contrôle de l'information financière, et sa mise en œuvre par les régulateurs de marchés,
- les exigences réglementaires destinées à atteindre ces objectifs,
- la surveillance du marché du titre.

Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI)

Le Président a représenté le Conseil Régional aux Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), qui se sont tenues du 17 au 20 septembre 2006 à Singapour.

Outre les perspectives de l'économie mondiale, la problématique de la gouvernance a été le thème central de ces assemblées annuelles.

Réunions des Ministres de l'Economie et des Finances des Pays Membres de la Zone Franc

Le Conseil Régional était représenté par le Secrétaire Général à la première réunion des Ministres des Finances et de l'Economie des pays membres de la Zone Franc qui s'est tenue les 12 et 13 avril 2006, à Libreville au Gabon. Les travaux de cette réunion ont porté, entre autres points, sur l'état de la convergence en Zone franc et les privatisations.

La seconde rencontre de l'année 2006 qui a eu lieu à Paris, en France, du 11 au 12 septembre 2006 a enregistré la participation du Président du Conseil Régional et du Secrétaire Général. A cette réunion, il a été débattu de l'état de la convergence en Zone franc, le bilan de la Déclaration de Cotonou relative à la relance des investissements privés et les enjeux du développement du secteur privé, etc.

2.5.2 Rencontres sous-régionales



Présidium du séminaire

Séminaire de réflexion sur la réforme des garanties et l'introduction d'un système de notation sur le marché financier régional

Le Conseil Régional a entrepris de réexaminer les dispositions de la réglementation actuelle du marché financier régional qui nécessitent une amélioration en vue de la dynamisation de ce marché.

Au nombre de ces dispositions figure l'obligation faite aux émetteurs d'emprunts obligataires sur le marché financier régional de produire au préalable, une garantie à première demande destinée à couvrir à hauteur de 100 %, en principal et en intérêts, le risque de défaillance de l'emprunteur.

Eu égard à l'importance de la question, le Conseil Régional en a fait une priorité, en envisageant une étude approfondie devant servir de base à la réforme des garanties.

Le séminaire a permis de conclure à la nécessité de réformer le système de garantie actuellement en vigueur sur le marché et d'introduire la notation aussi bien pour les émetteurs souverains que pour les entreprises.

Groupe de Travail sur la mise en place d'un Marché Hypothécaire et de la titrisation au sein de l'UEMOA

Dans le prolongement des réflexions entamées en 2005 à Bamako, le Conseil Régional a participé à une rencontre conjointe avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le 10 février 2006 au Siège de la BCEAO, à Dakar au Sénégal, en vue de déterminer les études à mener et les diligences à accomplir, en prélude à la mise en place du marché hypothécaire de l'UEMOA. A l'issue de cette rencontre, le Groupe de Travail BCEAO/BOAD/CREPMF a retenu de réaliser cinq études relatives aux sujets suivants :

- le cadre juridique nécessaire à la mise en place du marché hypothécaire ;
- l'amélioration et harmonisation des législations foncières ;
- l'évaluation du potentiel du marché hypothécaire et de la titrisation des créances ;
- la détermination de l'architecture du marché hypothécaire ;
- les mesures d'accompagnement en vue du développement du marché hypothécaire.

Autres rencontres sous-régionales

Au cours de l'année 2006, le Conseil Régional a été invité et a participé à plusieurs autres rencontres, notamment :

- la 16^{ème} réunion du Comité Régional Afrique/Moyen Orient de l'OICV qui s'est tenue à Rabat (Maroc) en mars 2006,
- l'atelier de formation organisé par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) à l'intention des régulateurs des marchés de capitaux, qui a eu lieu du 6 au 8 juin 2006 à Bujumbura (Burundi),
- l'atelier sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme organisé par l'Institut Multilatéral d'Afrique (IMA) en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM), qui s'est tenu du 18 au 22 septembre 2006 à Tunis (Tunisie),
- la table ronde des bailleurs de fonds du Programme Economique Régional des pays de l'UEMOA qui s'est tenue les 02 et 03 novembre 2006 à Dakar (Sénégal).

Partenariat avec la Commission de Surveillance des Marchés Financiers d'Afrique Centrale (COSUMAF)

Dans le cadre du partenariat entre Autorités de régulation, le Conseil Régional a participé, en qualité d'animateur, à deux rencontres organisées à Libreville au Gabon, par la Commission de Surveillance des Marchés Financiers d'Afrique Centrale (COSUMAF). Le premier séminaire a eu lieu les 12, 13 et 14 mai 2006 et le second, du 6 au 7 décembre 2006.

Rencontres au titre du Projet de Développement du Marché Financier Régional

Au cours de l'année 2006, le Secrétaire Général du Conseil Régional a participé aux trois sessions du Comité de Pilotage du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA. Chacune de ces réunions a été consacrée à l'état d'avancement du Projet, à l'identification et à la résolution des difficultés connues par les différents bénéficiaires dans la mise en œuvre des différentes actions.

3 SITUATION FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) a élaboré ses états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, suivant les règles de tenue de la comptabilité arrêtées par le Règlement Financier du CREPMF et par le Système Comptable OHADA.

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil des Ministres de l'UMOA, conformément à l'article 47 du Règlement Financier.

3.1 Les comptes de bilan

L'évolution du bilan du CREPMF sur la période 2005-2006 est retracée dans le tableau ci-après :

- Tableau 16 : Bilan en grandes masses (FCFA)



Madame Monique G. OBRE,

Directrice de l'Administration et de la Comptabilité

Libellés	2005	2006	Var05/06
ACTIF	752 128 265	902 665 284	20,01 %
Actif immobilisé	397 003 528	511 162 453	28,76 %
dont immobilisations corporelles	27 429 966	18 547 285	-32,38 %
Actif circulant	162 957 402	92 264 219	-43,38 %
dont créances et assimilées	159 323 563	86 952 749	-45,42 %
Trésorerie actif	192 167 335	299 238 612	55,72 %
Ecart de conversion actif			
PASSIF	752 128 265	902 665 284	20,01 %
Capital			
Réserves			
Report à nouveau	309 950 653	276 972 771	-10,64 %
Résultat Net	-32977882	123 177 270	-473,51 %
Autres capitaux propres	322007830	306567019	-4,80 %
Capitaux Propres	598 980 601	706 717 060	17,99 %
Dettes Financières			
Ressources stables	598 980 601	706 717 060	17,99 %
Passif Circulant	153 147 664	195 948 224	27,95 %
Trésorerie passif			
Ecart de conversion passif			

Le total du bilan passe de 752,1 millions de FCFA, au 31 décembre 2005, à 902,6 millions de FCFA, au 31 décembre 2006, soit une hausse de 150,5 millions de FCFA, représentant un taux de 20 %.

Au niveau de l'actif, cette hausse s'analyse comme ci-après :

- une hausse de l'actif immobilisé de plus de 114 millions de FCFA, soit une progression de 28,8% imputable aux investissements réalisés, notamment les travaux de réhabilitation d'un des bâtiments du siège et le renforcement de la sécurisation des entrées ;
- une baisse de l'actif circulant de plus de 70 millions de FCFA, soit -43,4 %. Cette variation s'explique, d'une part, par la baisse des créances clients, essentiellement composées de factures liées aux opérations financières réalisées en fin d'année et aux redevances de contrôle des opérations de bourse du quatrième trimestre 2006, et d'autre part, par le bon taux de recouvrement des autres créances de l'exercice ;
- une augmentation de 55,7 % des ressources de trésorerie.

Au niveau du passif, la hausse provient essentiellement de l'augmentation des ressources stables de plus de 107 millions de FCFA, du fait du résultat net bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 123,1 millions de FCFA, contre une perte de 32,9 millions de FCFA à la fin de l'exercice précédent.

3.2 Les comptes de résultats

Le tableau 16 ci-après retrace l'évolution du compte de résultats en grandes masses du CREPMF de 2005 à 2006

• Tableau 177 : Comptes de résultats en grandes masses (FCFA)

Libellés	2005	2006	Var 05/06
Travaux, services vendus	268 727 560	453 869 101	68,90 %
Autres achats	28 331 329	33 562 434	18,46 %
- Variations de stocks (- ou +)	-1 798 239	-1 677 631	6,71 %
Transports	91 567 135	117 692 623	28,53 %
Services extérieurs	194 909 485	310 332 004	59,22 %
Autres charges	53 106 195	52 393 531	-1,34 %
Subventions d'exploitation	466 798 171	613 299 194	31,38 %
Autres produits	52 693 307	36 528 130	-30,68 %
Valeur ajoutée	422 103 133	591 393 464	40,11 %
Charges de personnel ⁽¹⁾	430 012 936	446 370 778	3,80 %
Excédent brut d'exploitation	-7 909 803	145 022 686	1933,46 %
Dotations aux amortissements et aux provisions	74 227 072	66 416 266	-10,52 %
Résultat d'exploitation	-82 136 873	78 606 420	-195,70 %
Résultat financier (+ ou -)		55 144	
Résultat des activités ordinaires	-82 136 873	78 661 564	-195,77 %
Résultat H.A.O. (+ ou -)	49 158 991	44 515 706	-9,45 %
RESULTAT NET	-32 977 882	123 177 270	473,51 %

Le résultat net de l'exercice progresse de 156,1 millions de FCFA, soit une hausse de plus de 473 %, qui s'explique essentiellement par une augmentation du résultat d'exploitation de 160,7 millions de FCFA (+195,7 %).

Ces résultats sont la conséquence d'une hausse globale de 40 % des produits d'exploitation, accompagnée d'une augmentation moins importante (17,8 %) des charges d'exploitation.

En réalité, la hausse des charges d'exploitation résulte essentiellement des services extérieurs et, dans une moindre mesure, des frais de transport et des charges de personnel. La hausse des services extérieurs et des frais de transport est essentiellement liée au nombre plus important d'actions réalisées au cours de l'exercice 2006 par rapport à l'exercice 2005 au titre du Projet de Développement du Marché Financier Régional (PDMFR).

S'agissant des produits d'exploitation, la hausse de 315,4 millions de FCFA s'explique par les éléments ci-après :

- la hausse des ressources propres pour un montant de 185,1 millions de FCFA essentiellement liée à l'augmentation des commissions de visa, résultat de l'importance des émissions de titres réalisées sur le marché primaire. Par ailleurs, les redevances perçues auprès de la BRVM et du DC/BR ont également connu une progression importante (plus de 27 millions de FCFA) du fait de la bonne tenue de l'activité sur le marché secondaire durant l'année sous revue ;
- la hausse des subventions d'exploitation liées au PDMFR. En effet, un montant de 182,9 millions de FCFA a été réalisé sur l'exercice 2006 contre 36,4 millions de FCFA sur l'exercice 2005, soit une augmentation de 146,5 millions de FCFA.

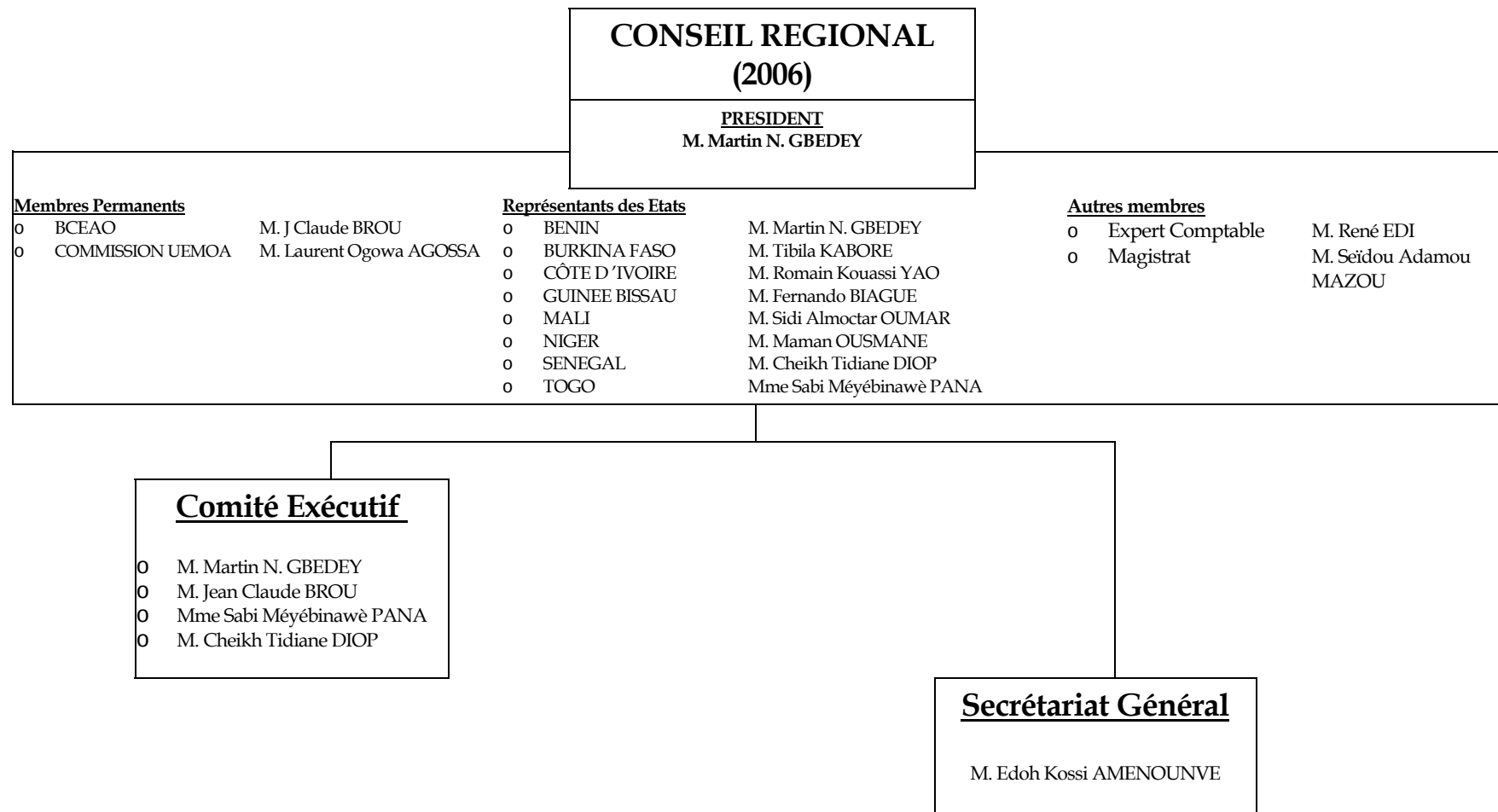
3.3 Le contrôle par la Cour des Comptes

En application des dispositions de l'article 17 de l'Annexe portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), la Cour des Comptes de l'UEMOA a procédé au contrôle des comptes du CREPMF pour l'exercice 2006, du 26 février au 10 mars 2007.

A l'issue des vérifications et après avoir formulé des recommandations dans son rapport de contrôle, la Cour des Comptes a certifié, sans réserve, la fiabilité, la régularité et la sincérité des états financiers du CREPMF pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, en attestant que ces états reflètent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'Organe.

4 ANNEXES

4.1 Organisation du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers



4.2 Situation financière des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation 31 décembre 2006 (en millions de FCFA)

N°	Société	Total Bilan			Capital			Fonds Propres			Produits d'exploitation			Charges d'exploitation			Résultat d'Exploitation			Résultat Net		
		2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
1	SOGEBOURSE	2 511	2 768	3 127	150	150	150	714	698	1 131	811	929	1 327	406	413	369	404	516	958	288	268	700
2	HUDSON & Cie	344	722	472	290	290	290	70	178	312	34	152	404	173	135	282	- 139	17	122	-125	105	137
3	BICIBOURSE	2 729	4 863	5 096	700	700	700	1034	1 109	1 253	766	1 121	1 394	399	652	750	367	468	644	251	300	416
4	S.B.I.F.	789	1 233	2 512	225	225	225	336	568	801	243	659	1 133	201	263	321	42	396	812	45	267	485
5	ACTIBOURSE	1 006	2 283	4 156	300	300	300	434	447	582	326	406	590	207	219	296	119	173	295	77	101	182
6	E.I.C. BOURSE	923	1 494	2 013	300	300	300	749	1091	1 438	691	889	771	377	369	361	310	520	410	262	342	348
7	AFRICAIN DE BOURSE	527	611	759	300	300	300	494	577	710	158	173	210	128	104	79	30	69	131	29	83	123
8	CGF BOURSE	943	1 817	2 215	150	150	150	487	768	861	750	875	1 149	538	617	983	212	258	166	139	280	190
9	BIAO FINANCE & ASSOCIES	1 137	1 317	1 453	200	200	200	231	220	220	150	216	225	159	214	14	- 9	2	211	- 11	0	59
10	SGI MALI	1 078	5 263	4 212	387	387	387	472	526	570	184	202	260	151	148	149	33	54	111	37	54	69
11	SGI TOGO	7 865	4 434	4 445	420	420	420	297	486	634	508	671	893	448	395	644	60	232	249	57	188	159
12	B.F.S.	583	1 134	1 169	350	350	350	341	417	495	122	144	142	114	135	124	8	9	18	70	76	77
13	SGI BENIN	1 107	1 080	1 439	500	500	500	564	631	695	249	282	422	152	125	153	97	157	269	85	121	165
14	CITICORP	482	464	456	200	200	200	477	461	454	143	6	12	49	21	16	93	- 14	- 4	60	- 16	- 5

N°	Société	Total Bilan			Capital			Fonds Propres			Produits d'exploitation			Charges d'exploitation			Résultat d'Exploitation			Résultat Net		
		2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
15	SGI NIGER	152	176	247	268	117	117	117	123	156	6	40	31	77	30	58	- 71	10	- 27	- 36	6	- 26
16	ATLANTIQUE FINANCE	697	1323	1 375	150	150	210	186	187	308	287	184	325	199	212	301	87	-28	23	25	1	61
17	BMCE CAPITAL	1615	3880	3 287	320	533	533	372	1142	1 451	1231	1859	1 448	1134	1217	965	97	710	483	49	520	309
18	IMPAXIS SECURITIES	146	137	177	150	150	170	139	131	160	8	9	35	19	16	25	-11	-7	10	-11	-7	9
19	BNI FINANCES	327	1542	1 581	200	200	200	219	395	466	285	543	532	245	220	306	40	323	226	19	176	129
20	AFRICABOURSE	85	140	326	10	160	160	10	125	108	5	2	62	5	37	78	0	-35	- 16	0	-35	- 16
	Total	24 961	30 355	40 190	5 560	4 772	5 702	7 733	8 859	12 696	6 951	8 055	11 301	5 175	4 641	6 194	1 769	3 425	5 106	1 310	2 564	3 586

4.3 Missions d'inspection réalisées en 2006

Structures Centrales

Société	Pays	Date début	Date fin	Type de mission
DC/BR	Côte d'Ivoire	8 mai 2006	12 mai 2006	Ciblé
BRVM	Côte d'Ivoire	22 mai 2006	9 juin 2006	Global

Sociétés de Gestion et d'Intermédiation

Société	Pays	Date début	Date fin	Type de mission
SGI Togo	Togo	6 mars 2006	15 mars 2006	Global
Impaxis Securities	Sénégal	10 avril 2006	14 avril 2006	Global
Atlantique Finance	Côte d'Ivoire	5 mai 2006	5 mai 2006	Ponctuel
SGI Niger	Niger	12 juin 2006	16 juin 2006	Ciblé
Actibourse	Bénin	10 juillet 2006	14 juillet 2006	Ciblé
BNI Finances	Côte d'Ivoire	10 juillet 2006	13 juillet 2006	Global
SGI BFS	Bénin	14 juillet 2006	19 juillet 2006	Ciblé
HUDSON	Côte d'Ivoire	29 août 2006	8 septembre 2006	Global
EIC	Côte d'Ivoire	18 septembre 2006	29 septembre 2006	Global
Atlantique Finance	Côte d'Ivoire	6 novembre 2006	14 novembre 2006	Global

OPCVM

Société	Pays	Date début	Date fin	Type de mission
SOAGA	Bénin	13 février 2006	22 février 2006	Global
SICAV ABDOU DIOUF	Bénin	13 février 2006	22 février 2006	Global
SOGESPAR	Côte d'Ivoire	18 décembre 2006	29 décembre 2006	Ciblé
SOGEVALOR	Côte d'Ivoire	18 décembre 2006	29 décembre 2006	Ciblé
SOGEAVENIR	Côte d'Ivoire	18 décembre 2006	29 décembre 2006	Ciblé

4.4 Evolution des indices boursiers des places financières africaines en 2006

Pays	Indice boursier	Rendement annuel de l'indice		Taux d'inflation (%)
	Nom	Monnaie locale	Dollars US	
Egypte	CASE 30	7 %	3 %	12,40
Zambie	LUSE	48 %	26 %	09,80
Kenya	NSE 20	40 %	41 %	9,67
Afrique du Sud	ALL SHARE	38 %	25 %	4,00
Malawi	DOMESTIC	175 %	140 %	5,79
Zimbabwe	INDUSTRIAL	2 983 %	14 %	1 281
UEMOA (BRVM)	COMPOSITE	1 %	11 %	2,30
Tunisie	TUNINDEX	44 %	47 %	N/A
Maroc	MASI	70 %	79 %	N / A
Ouganda	COMPOSITE	23 %	16 %	11,30
Ile Maurice	SEMDEX	49 %	34 %	11,90
Namibie	NSX Local	40 %	21 %	6,00
Nigeria	ALL SHARE	39 %	36 %	08,57
Botswana	DOMESTIC	74 %	51 %	08,50
Swaziland	ALL SHARE	12 %	1 %	5,10
Tanzanie	COMPOSITE	12 %	1 %	6,70
Ghana	DSI	5 %	3 %	10,50

Source : Bloomberg (Databank Group Research, Accra (Ghana), www.africanfinancialmarkets.com)

4.5 Etats financiers au 31 décembre 2006

4.5.1 Bilan

Réf.	ACTIF		Exercice N		Ex. N - 1
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (I)				
AA	Charges immobilisées				
AX	Frais d'établissement				
AY	Charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et de développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	56 436 040	37 888 755	18 547 285	27 429 966
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains				
AK	Bâtiments	439 450 923	111 939 144	327 511 779	235 013 361
AL	Installations et agencements	192 962 059	143 604 256	49 357 803	37 000 379
AM	Matériel	242 670 921	158 322 812	84 348 109	80 304 487
AN	Matériel de transport	54 102 999	49 641 903	4 461 096	16 111 084
AP	Avances et acomptes versés sur immo.	26 142 130		26 142 130	350 000
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation				
AS	Autres immobilisations financières	794 251		794 251	794 251
AW	----- (I) dont H.A.O. : Brut : 1 088 000 Net : 306 564				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	1 012 559 323	501 396 870	511 162 453	397 003 528
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H.A.O				
BB	Stocks				
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres approvisionnements	5 311 470		5 311 470	3 633 839
BE	En-cours				
BF	Produits fabriqués				
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	956 854		956 854	
BI	Clients	40 742 032		40 742 032	90 967 020
BJ	Autres créances	45 253 863		45 253 863	68 356 543
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	92 264 219		92 264 219	162 957 402
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser	97 616		97 616	806 081
BS	Banques, chèques postaux, caisse	299 140 996		299 140 996	191 361 254
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	299 238 612		299 238 612	192 167 335
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 404 062 154	501 396 870	902 665 284	752 128 265

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital		
CB	Actionnaires capital non appelé		
CC	Primes et Réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecart de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles		
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau + ou -	276 972 771	309 950 653
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	123 177 270	-32 977 882
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement	306 567 019	322 007 830
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	706 717 060	598 980 601
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (I)		
DA	Emprunts		
DB	Dettes de crédit-bail et contrats		
DC	Dettes financières diverses		
DD	Provisions financières pour risques et charges		
DE	(I) dont H.A.O. :...		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)		
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	706 717 060	598 980 601
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	123 021 463	1 879 100
DI	Clients, avances reçues		
DJ	Fournisseurs d'exploitation	25 506 432	10 298 033
DK	Dettes fiscales		78 575
DL	Dettes sociales	27 613 508	36 482 841
DM	Autres dettes	19 806 821	104 409 115
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	195 948 224	153 147 664
	TRESORERIE-PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts		
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)		
DV	Ecart de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	902 665 284	752 128 265

4.5.2 Compte de Résultats

Réf.	CHARGES	Exercice N	Exercice N-1
	ACTIVITES D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises		
RB	- Variation de stocks (- ou +)		
	<i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		
RD	- Variation de stocks (- ou +)		
	<i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>		
RE	Autres achats	33 562 434	28 331 329
RH	- Variations de stocks (- ou +)	-1 677 631	-1 798 239
RI	Transports	117 692 623	91 567 135
RJ	Services extérieurs	310 332 004	194 909 485
RK	Impôts et taxes		
RL	Autres charges	52 393 531	53 106 195
	<i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>		
RP	Charges de personnel ⁽¹⁾	446 370 778	430 012 936
	<i>(1) dont personnel extérieur / 425 000</i>		
RQ	<i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	66 416 266	74 227 072
RW	Total des charges d'exploitation	1 025 090 005	870 355 913
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>		
9	ACTIVITES FINANCIERES		
SA	Frais financiers		
SC	Pertes de change		
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières		
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
SH	Total des charges des activités ordinaires	1 025 090 005	870 355 913
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O.		
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat		
SS	Total participation et impôts		
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	1 025 090 005	870 355 913
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>		

Réf.	PRODUITS	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITES D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises		
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		
TC	Ventes de produits fabriqués		
TD	Travaux, services vendus	453 869 101	268 727 560
TE	Production stockée (ou déstockage)		
TF	Production immobilisée (- ou +)		
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES 453 869 101/268 727 560		
TH	Produits accessoires		
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (TA+TC+TD+TH) 453 869 101/268 727 560		
TJ	(1) dont à l'exportation		
TK	Subventions d'exploitation	613 299 194	466 798 171
TL	Autres produits	36 528 130	52 693 307
TN	VALEUR AJOUTEE 591 393 464/422 103 133		
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 145 022 686/ -7 909 803		
TS	Reprises de provisions		2
TT	Transferts de charges		
TW	Total des produits d'exploitation	1 103 696 425	788 219 040
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION 78 606 420/-82 136 873 Bénéfice (+) ; Perte (-)		
	ACTIVITES FINANCIERES		
UA	Revenus financiers		
UC	Gains de change	55 144	
UD	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges		
UF	Total des produits financiers	55 144	0
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -) 55 144/0		
UH	Total des produits des activités ordinaires	1 103 751 569	788 219 040
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -) 78 661 564/ -82 136 873		
UJ	(1) dont impôt correspondant 27 531 547/ -28 747 905		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UK	Produits des cessions d'immobilisation		
UL	Produits H.A.O.		
UM	Reprises H.A.O.	44 515 706	49 158 991
UN	Transferts de charges		
UO	Total des produits H.A.O.	44 515 706	49 158 991
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -) 44 515 706 / 49 158 991		
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	1 148 267 275	837 378 031
UZ	RESULTAT NET 123 177 270/ -32 977 882 Bénéfice (+) ; Perte (-)		